

Christoph Breuer (Éd.)

Rapport sur l'Évolution Sportive 2007/2008

Analyse de la situation des associations
sportives en Allemagne

Version abrégée

Bundesinstitut für Sportwissenschaft

Die Deutsche Bibliothek - CIP-Einheitsaufnahme

Die Deutsche Nationalbibliothek verzeichnet diese Publikation in der
Deutschen Nationalbibliographie;
detaillierte bibliografische Daten sind im Internet über
<http://dnb.ddb.de> abrufbar

1. Auflage 2009
Sportverlag Strauß, Inh. Rudolf Strauß
Olympiaweg 1, 50933 Köln

© Bundesinstitut für Sportwissenschaft, Bonn

Druck: Medienhaus Plump, Rheinbreitbach

ISBN 976-3-86884-503-7

Printed in Germany

Table des matières

Les associations sportives en Allemagne.....	5
1 Résumé.....	5
2 L'importance des associations sportives pour l'Allemagne (savoir d'argumentation)	6
2.1 L'offre de pratique sportive	6
2.2 Situation des installations sportives.....	9
2.3 Soins de santé	11
2.4 Partenariats	11
2.5 Activités conviviales	12
2.6 Engagement citoyen	13
2.7 Insertion de migrants	14
2.8 Fonction démocratique	15
2.9 Emplois	16
2.10 Représentation de l'Allemagne à l'étranger.....	17
2.11 Prévention du dopage dans les associations sportives	18
2.12 Les femmes dans les associations sportives.....	20
2.13 Impôts payés par les associations sportives.....	23
3 Les possibilités et les besoins de soutien des associations sportives (savoir d'action)	24
3.1 Problèmes généraux.....	24
3.2 Les possibilités de soutien pour les associations sportives avec une part de femmes élevée.....	27
3.3 Installations sportives publiques	30
3.4 Finances	31
3.5 Capacité de survivre en cas de subventions réduites.....	33
3.6 Importance des mesures de soutien.....	39
3.7 Stratégies pour l'insertion des migrants.....	43
4 Méthodologie	46
4.1 Contexte.....	46
4.2 Échantillon et taux de participation	46
4.3 Analyse longitudinale et calcul des indices.....	47
4.4 Analyse des données.....	48
5 Bibliographie	52

Les associations sportives en Allemagne

Christoph Breuer & Pamela Wicker

1 Résumé

Les Rapports sur l'Évolution Sportive ont pour objectif de fournir rapidement aux décideurs du mouvement sportif des informations importantes sur la politique et le management. En 2007, 13.068 associations sportives sur les 90.467 recensées (27.315.184 adhérents) ont participé à l'enquête nationale en ligne.

Les associations sportives en Allemagne apportent une contribution considérable au bien public. Sans elles, une offre de pratique sportive suffisante pour l'ensemble de la population serait à peine imaginable. Ainsi, 56.500 associations offrent des activités sportives aux enfants de moins de six ans, 84.000 aux enfants et/ou adolescents et environ 84.000 aux personnes âgées de plus de 60 ans. 2,8 millions de migrants sont également intégrés dans le mouvement sportif. 30 % des associations sportives en Allemagne (environ 27.000) proposent des programmes ayant pour objectif la promotion de la santé, la prévention et la rééducation. Ainsi, elles contribuent à une amélioration essentielle pour la population dans le domaine des soins de santé. En outre, les associations sportives possédant leurs propres gymnases et salles des sports (11.800) ainsi que leurs propres terrains de sport (23.500), apportent une grande aide aux communes et aux Länder pour la mise à disposition d'installations sportives. Le nombre d'associations sportives devant acquitter des frais d'utilisation des installations sportives communales est en forte augmentation par rapport à 2004. Leur utilisation est gratuite et sans contrepartie (responsabilité pour les clés ou l'entretien etc.) pour seulement 29,1 % des associations sportives.

Bien qu'il soit de plus en plus difficile d'acquérir et de garder des bénévoles, le mouvement sportif reste le secteur caractérisé par le plus fort engagement des citoyens en Allemagne. Environ 2,1 millions des adhérents des associations sportives en Allemagne occupent un poste de bénévole. Le volume de travail effectué par un bénévole a considérablement augmenté au cours des dernières années.

La politique de marché du travail des associations sportives a gagné en importance. Le nombre des associations qui emploient des cadres rémunérés a augmenté de 50 %. Enfin, les associations sportives proposent beaucoup plus de formations professionnelles qu'il y a deux ans.

Les associations sportives ont contribué de manière décisive à la représentation de l'Allemagne à l'étranger. Environ 21.000 associations sportives ont des contacts internationaux réguliers.

En ce qui concerne le budget, on remarque que les dépenses annuelles consacrées à la rémunération des entraîneurs, des éducateurs sportifs et des professeurs d'éducation physique et sportive, ainsi qu'aux assurances ont augmenté de 14 % par an sur une période de deux ans. Le fait qu'aucun autre poste de dépenses n'a baissé durant cette même période ne fait qu'amplifier le problème. Du point de vue des associations sportives, il faudrait renforcer les prestations de soutien dans les domaines suivants: soutien financier pour permettre le bon fonctionnement général des associations, soutien pour encourager le bénévolat, conseil et informations pour recruter de nouveaux adhérents et fidéliser les adhérents et enfin renforcement des aides dans le domaine de la recherche et de l'encadrement de talents.

2 L'importance des associations sportives pour l'Allemagne (savoir d'argumentation)

2.1 L'offre de pratique sportive

Les associations sportives en Allemagne contribuent de façon irremplaçable à l'offre de pratique sportive en direction de l'ensemble de la population. Cette offre est particulièrement importante pour les groupes de population qui, dans le contexte du changement démographique en Allemagne, gagnent en importance, tels que les enfants de moins de six ans, les enfants et adolescents ainsi que les personnes âgées. Ainsi, 56.500 associations sportives proposent des activités sportives aux enfants de moins de six ans, 84.000 aux enfants et/ou aux adolescents et 84.000 aux personnes âgées de plus de 60 ans (cf. tableau 1).

Tab. 1: Activités sportives par catégories d'âge.

	Part des associations (en %)	Total
Offres destinées aux enfants de moins de six ans	62,5	56.500
Offres destinées aux enfants/adolescents (0 à 18 ans)	92,8	84.000
Offres destinées aux personnes âgées (de plus de 60 ans)	93,0	84.100

Il est particulièrement important que les associations sportives garantissent des activités sportives à des prix abordables pour une large population. Ainsi, dans 50 % des associations sportives, le montant des cotisations par mois n'excèdent pas € 3,50 pour les enfants, € 4,50 pour les adolescents, € 7,50 pour les adultes et € 14,- pour les familles. Néanmoins, l'évolution de l'indice montre que les associations sportives ont du augmenter leurs cotisations au cours des deux dernières années (cf. tableau 2).

Tab. 2: *Montant des cotisations par mois et son évolution.*

Montant des cotisations par mois pour	Médiane ¹ (en €)	Indice ² Médiane (2005=0)	Moyenne (en €)
Les enfants	3,50	+16,7***	9,22
Les adolescents	4,50	+11,1***	11,59
Les adultes	7,50	+15,4***	22,32
Les familles	14,00	+16,7***	40,13
Les adhérents passifs	4,00	+14,3***	12,03

Plus de la moitié des associations sportives ne réclament pas de frais d'adhésion. Dans plus de 60 % des associations sportives, le droit d'adhésion est gratuit pour les enfants, les adolescents et les familles. Pour 50 % des associations sportives qui exigent des frais d'adhésions, le montant n'excède pas € 10,- pour les enfants et les adolescents, € 16,50 pour les adultes et € 25,- pour les familles (cf. tableau 3). Aucune variation n'est constatée dans l'évolution des frais d'adhésion moyens durant les deux dernières années.

1 La médiane est la valeur qui permet de partager une série numérique ordonnée en deux parties de même nombre d'éléments. Pour le calcul de sa valeur, tous les éléments sont rangés par ordre de grandeur. Si le nombre des éléments est impair, la médiane est la valeur au milieu de la rangée, si le nombre des éléments est pair, elle est la valeur moyenne des deux éléments au milieu de la rangée. Ainsi la médiane des rangées de chiffres 1, 1, 2, 3, 3 et 1, 1, 2, 4, 42 est à chaque fois 2, puisque cette valeur se trouve au milieu. Contrairement à cela, le calcul de la valeur moyenne ("la moyenne"; moyenne arithmétique): Dans le premier cas, la valeur moyenne est également 2, dans le deuxième cas 10.

2 Le calcul des indices est expliqué dans la partie 4.3 de la méthodologie.

Tab. 3: *Frais d'adhésion.*

Frais d'adhésion pour	Part des associations n'exigeant pas de frais d'adhésion (en %)	Médiane (en €)	Moyenne (en €)
Les enfants	63,7	10,00	16,54
Les adolescents	60,4	10,00	21,75
Les adultes	52,3	16,50	66,68
Les familles	62,3	25,00	93,67
Les adhérents passifs	70,7	10,00	31,45

En outre, il est important pour l'offre de pratique sportive pour l'ensemble de la population que les associations sportives offrent presque 100.000 cours de sport pour des non-adhérents. On constate cependant une légère baisse du nombre des cours de sport proposés ainsi que du nombre des associations proposant ces cours (cf. tableau 4).

Tab. 4: *Cours de sport proposés aux non-adhérents et leur évolution.*

	A	Indice nombre de cours de sport (2005=0)	Indice cours de sport existant (2005=0)
Part des cours de sport par rapport aux activités sportives (en %)	33,7	-14,0**	-8,2**
Nombre de cours de sport pour les non-adhérents (total)	99.500		

Sans les associations sportives, le sport de compétition serait à peine imaginable en Allemagne. 13,7 % des associations sportives s'investissent dans le sport de compétition et de haut niveau et ont des athlètes d'équipes sélectionnées au niveau D/C, C, B ou A (différents niveaux de sélections nationales d'athlètes jeunes et adultes) parmi eux. Ce sont au total 12.400 associations sportives qui s'engagent dans le sport de compétition et de haut niveau d'après ce critère (cf. tableau 5).

Tab. 5: *Part et nombre des associations sportives ayant des athlètes d'équipes sélectionnées.*

	A
Part des associations sportives (en %)	13,7
Nombre d'associations sportives (total)	12.400

2.2 Situation des installations sportives

Les associations sportives remplissent aussi une tâche de bien public importante en mettant à disposition une partie considérable de l'infrastructure des installations sportives en Allemagne et en soulageant ainsi les budgets publics. 42,3 % des associations sportives soit, 38.300 au niveau national possèdent leurs propres installations (y compris des maisons de club; cf. tableau 6). Ici aucun changement considérable n'est constaté dans la comparaison de temps.

Tab. 6: Associations sportives ayant leur propre installation sportive.

	A
Part des associations sportives ayant leur propre installation sportive (en %)	42,3
Nombre d'associations sportives (total)	38.300

La contribution des associations sportives aux infrastructures de sport est encore plus évidente si on applique une observation plus différenciée. Ainsi les associations sportives en Allemagne mettent à disposition environ 11.800 gymnases et salles de sport, 23.500 terrains de football ou de hockey sur gazon, 3.200 stades d'athlétisme, 6.200 pistes de quilles, 4.700 salles de musculation, 22.200 stands de tir, 5.800 centres équestres et 700 piscines. A ceci s'ajoutent 31.800 maisons de club et 11.500 espaces jeunesse, particulièrement importants dans le rôle social que joue le sport (cf. tableau 7).

En particulier pour les gymnases les salles de sport et les terrains de sport on peut constater que la contribution des associations sportives aux infrastructures de sport a nettement augmenté en Allemagne. Ainsi les associations sportives en Allemagne mettent à disposition aujourd'hui plus de gymnases, de salles de sport et de terrains de sport qu'il y a deux ans. Cependant, le nombre d'associations ayant leur propre maison de club a sensiblement diminué (cf. tableau 7).

Tab. 7: Possession d'installations sportives et son évolution (n.r.=non recensé en 2005/06).

	Nombre d'associations ayant des installations sportives	Indice Possession d'installations (2005=0)	Nombre d'installations sportives au sein d'une association	Indice Nombre d'installations (2005=0)
Gymnases et salles de sport	8.600	+15,6*	11.800	+34,4**
Terrains de football/ Hockey sur gazon	13.100		23.500	+12,7*
Stades d'athlétisme	2.900		3.200	
Pistes de quilles	2.800		6.200	
Terrains de tennis	9.900		49.500	
Salles de musculation	4.300		4.700	
Maisons de club	29.500	-7,4*	31.800	-7,2*
Espaces jeunesse	11.100	n.r.	11.500	n.r.
Stands de tir	4.300		22.200	
Terrains de volley-ball	1.600		2.300	
Installations pour sports nautiques	2.800		5.600	
Centres équestres	2.200		5.800	
Piscines	600		700	
Installations pour sports aériens	800		1.300	
Terrains de golf	300		400	
Terrains de boules	700		1.500	
Salles de sport (gymnastique, danse)	1.100		1.500	
Installations de sports d'hiver	900		2.100	
Installations pour la pêche	100	n.r.	600	n.r.
Autres installations	2.900		6.400	

2.3 Soins de santé

30 % des associations sportives en Allemagne proposent des programmes pour promouvoir la santé, la prévention et la rééducation et apportent ainsi une contribution essentielle aux soins de santé de la population. 14 % de toutes les offres sportives des associations sportives en Allemagne ont un rapport direct avec la santé (cf. tableau 8).

Tab. 8: Offres sportives dans le domaine de la santé.

	Part des offres (en %)	Part des associations (en %)
Promotion de la santé et prévention primaire	12,0	28,4
Rééducation/prévention tertiaire	1,4	4,6
Handicap/Maladie chronique	0,6	2,2
Somme des catégories ayant un rapport direct avec la santé	14,0	30,2

2.4 Partenariats

La coopération des associations sportives avec de nombreux acteurs du bien public montre l'importance du caractère de bien public que jouent les associations sportives. Plus de deux tiers des associations sportives coopèrent avec des écoles, 47 % avec des maternelles ou des garderies et 36 % avec le service de protection de la jeunesse. Le nombre des associations sportives allemandes ayant signé un accord de coopération a sensiblement augmenté au cours des deux dernières années. Il s'agit en particulier de coopérations avec des écoles maternelles ou des garderies, avec des entreprises, des caisses d'assurance-maladie, des services de protection de la jeunesse, des fournisseurs commerciaux et des directions sanitaires (cf. tableau 9).

21 % des associations sportives en Allemagne élaborent des offres en collaboration avec des écoles, 8 % avec des écoles maternelles ou des garderies et 3 % avec un service de protection de la jeunesse. Au cours des deux dernières années, le nombre d'associations sportives allemandes qui ont collaboré avec des caisses d'assurance-maladie et des maternelles ou des garderies pour l'élaboration de leurs offres a sensiblement augmenté (cf. tableau 10).

Tab. 9: Associations coopérantes et leur évolution (mentions multiples possibles).

Coopération avec	Part des associations coopérantes (en %)	Total	Indice (2005=0)
Une autre association sportive	79,4	71.800	+7,8***
Une école	69,9	63.200	+9,4***
Une école maternelle ou une garderie	46,7	42.200	+46,1***
Une entreprise	44,8	40.500	+57,4***
Une caisse d'assurance-maladie	41,7	37.700	+63,5***
Un service de protection de la jeunesse	36,3	32.800	+34,9***
Un fournisseur commercial	36,2	32.700	+58,3***
Une direction sanitaire	28,9	26.100	+105,7***

Tab. 10: Coopération à l'élaboration d'offres des associations avec d'autres institutions et leur évolution (mentions multiples possibles).

Coopération avec	Collaboration à l'élaboration d'offres (part des associations en %)	Total	Indice (2005=0)
Une autre association sportive	13,7	12.400	
Une école	20,8	18.800	
Une école maternelle ou une garderie	8,2	7.400	+25,9*
Une entreprise	6,0	5.400	
Une caisse d'assurance-maladie	7,8	7.100	+43,7**
Un service de protection de la jeunesse'	3,2	2.900	
Un fournisseur commercial	2,9	2.600	
Une direction sanitaire'	0,4	400	

2.5 Activités conviviales

Parallèlement aux activités sportives au sens propre du terme, les manifestations et les activités conviviales renforcent l'importance du bien public des associations sportives. Les résultats suivants montrent que les adhérents profitent de ces offres et que le potentiel de bien public peut encore se développer: En moyenne presque un adhérent sur deux participe aux manifestations conviviales des associations

sportives. En 2006, 13 millions d'adhérents ont participé aux manifestations conviviales de leur association. On constate cependant une légère régression (cf. tableau 11).

Tab. 11: Adhérents ayant participé à des manifestations conviviales en 2006 et leur évolution.

	A	Indice (2005=0)
Part des adhérents (moyenne en %)	47,4	-5,1***
Nombre d'adhérents (total)	13.000.000	

2.6 Engagement citoyen

La contribution des associations sportives à l'engagement citoyen est évidente: Environ 2,1 millions d'adhérents s'engagent en tant que bénévoles dans les associations sportives en Allemagne, dont environ 1 million au niveau du comité directeur et 1,1 million au niveau exécutif (comme par exemple l'entraîneur, l'éducateur sportif ou l'arbitre). 1,4 million de postes sont occupés par des hommes, 670.000 par des femmes. Bien que les chiffres soient régressifs (cf. tableau 12), le mouvement sportif représente le domaine le plus important en ce qui concerne la quantité de l'engagement citoyen. Ceci est confirmé par le fait que contrairement à l'évolution du nombre de bénévoles, le nombre d'heures de travail moyen par bénévole a sensiblement augmenté.

Tab. 12: Postes bénévoles par association et volume de travail par bénévole et leur évolution.

Nombre de bénévoles	Moyenne	Total	Indice (2005=0)
...au comité directeur	10,7	968.000	-15,0***
...au niveau exécutif	12,3	1.113.000	-17,5***
...hommes	15,6	1.411.000	-20,5***
...femmes	7,4	670.000	-19,3***
Total	23,0	2.081.000	-20,1***
Volume de travail (heures/mois)	17,6	36.600.000	+13,2*

En moyenne, chaque bénévole s'engage pendant 17,6 heures par mois. Il en résulte un total de 36,6 millions d'heures de travail au niveau national dont bénéficient les associations sportives chaque mois. Ceci correspond à une valeur ajoutée mensuelle de € 550 millions, soit une valeur ajoutée annuelle de € 6,6 milliards, exclusivement due à l'engagement bénévole dans les associations

sportives. Le travail des personnes qui aident de façon volontaire et non rémunéré à accomplir les tâches particulières comme l'organisation des fêtes et des manifestations sportives, rénovation, nettoyage etc., n'est pas encore pris en compte. Ce sont 6,6 millions d'adhérents qui s'engagent volontairement pour participer à ce travail supplémentaire dans leur association sportive.

2.7 Insertion de migrants

En tenant compte de l'internationalisation de la population, le travail d'insertion des migrants fourni par les associations sportives joue un rôle de plus en plus important pour juger de leur importance dans le domaine du bien commun. 10 % des adhérents des associations sportives allemandes sont issus de l'immigration³. Cela correspond au total à 2,8 millions de personnes issues de l'immigration dans les 90.000 associations sportives (cf. tableau 13). Les personnes issues de l'immigration s'engagent comme bénévoles dans 13,5 % des associations sportives (cf. tableau 14). 2,6 % de tous les bénévoles sont issus de l'immigration (cf. tableau 13). En outre, 8,4 % des associations sportives en Allemagne ont pris des mesures spécifiques ou des initiatives relatives à l'insertion des migrants comme par exemple des actions spécifiques, des discours appropriés ou des campagnes anti-racistes (cf. tableau 15).

Tab. 13: Adhérents et bénévoles issus de l'immigration.

	A
Part des adhérents (moyenne en %)	10,1
Nombre d'adhérents (total)	2.760.000
Part des bénévoles (moyenne en %)	2,6

Tab. 14: Bénévoles issus de l'immigration selon leur fonction.

Bénévoles	Part des associations (en %)	Total	Nombre de migrants (moyenne)	Total
... au comité directeur	7,4	6.700	0,2	16.900
... au niveau exécutif	9,9	9.000	0,4	38.100
Total	13,5	12.200	0,6	55.000

³ La part des personnes issues de l'immigration au sens large du terme était de 18,4 % et la part des étrangers était de 10,8 % en 2006 en Allemagne (Office fédéral des statistiques, 2008).

Tab. 15: Mesures d'insertion de personnes issues de l'immigration dans les associations sportives (IM=issu de l'immigration; Notation d'après le modèle scolaire allemand de 1=très bien à 6=insuffisant; mentions multiples possibles).

Mesure d'insertion	Part des associations sportives ayant pris des mesures (en %)	Part de toutes les associations (en %)	Notation des mesures (moyenne)
Actions spécifiques	59,7	5,0	2,26
Offres d'entraînement spécifiques	30,2	2,5	2,22
Soutien	29,7	2,5	2,04
Formation/embauche de personnel IM	12,3	1,0	1,82
Discours appropriés	9,1	0,8	2,35
Coopération avec d'autres institutions publiques	7,1	0,6	1,75
Mise en place de contacts sociaux	3,9	0,3	2,39
Campagnes (Anti-Racisme, prévention de la violence)	3,7	0,3	1,97
Association de/pour des personnes IM	1,5	0,1	1,56
Autres	17,9	1,5	2,11

2.8 Fonction démocratique

Les associations sportives sont souvent qualifiées « d'écoles de la démocratie », en particulier pour les jeunes. Plus les jeunes ont la possibilité d'y participer, plus la fonction de bien commun croît. Ces possibilités de participation pour les jeunes sont nombreuses dans les associations sportives. Dans 91,4 % des associations avec des jeunes adhérents, 49 % ont un représentant ou un responsable de la jeunesse au sein du comité directeur. Dans 37 % des associations, les jeunes élisent eux-mêmes leur représentant. Dans 35 % des associations, les jeunes ont le droit de vote à l'assemblée générale. Dans 29 % des associations, un jeune est élu en tant que porte-parole des jeunes et dans 21 % des associations il existe un propre comité directeur de la jeunesse ou une propre commission jeune (cf. tableau 16).

Tab. 16: Participation et fonction des jeunes et leur évolution (mentions multiples possibles).

Participation/fonction	Part des associations (en %)	Total	Indice (2005=0)
Représentant/responsable de la jeunesse au sein du comité directeur	49,1	40.600	
Election d'un responsable des jeunes par les jeunes	37,0	30.600	
Election d'un porte-parole des jeunes par les jeunes	28,6	23.600	
Droit de vote des jeunes à l'assemblée générale	35,3	29.200	
Propre comité directeur de la jeunesse ou une propre commission jeune	20,9	17.300	-11,2*
Election d'un responsable par les jeunes au sein d'une section	13,3	11.000	
Aucune participation/fonction	24,0	19.800	

2.9 Emplois

32,4 % des associations emploient des personnes salariées et 4,4 % emploient des cadres salariés. Une étude longitudinale montre que le nombre des associations employant du personnel salarié a diminué (cf. tableau 17). Cela est dû à une baisse du personnel salarié dans le domaine des activités sportives, des exercices et des entraînements (cf. tableau 18). Presque 20 % des cadres ont un salaire mensuel supérieur à € 3.000,- (brut), un tiers entre € 1.000,- et € 3.000,- et presque la moitié inférieur ou égal à € 1.000,-. Les emplois disponibles dans les associations sportives correspondent à un équivalent de 40.000 emplois à plein temps.

Tab. 17: Collaborateurs et cadres salariés et leur évolution.

	Part des associations (en %)	Total	Indice (2005=0)
Personnes salariées (cadres compris)	32,4	29.000	-7,7*
Cadres salariés	4,4	4.000	+57,2***

Tab. 18: Travail rémunéré selon la fonction et son évolution.

Fonction	Part des associations (en %)	Indice (2005=0)	Nombre d'employés (moyenne)	Total
Direction et administration	13,0		0,9	84.100
Activités sportives, exercices, entraînements, encadrement etc.	25,9	-15,7***	8,9	808.800
Technique, entretien, maintenance	16,9		1,0	94.100
Total	32,4	-7,7*	10,9	987.000

On remarque une augmentation de l'importance des associations sportives en Allemagne au niveau de la politique gouvernementale du marché du travail. Sur une période de deux ans, les associations ont augmenté le nombre des places pour des apprentis, les postes de service civil volontaire ainsi que les offres de travail spécifiques pour les chômeurs ("jobs supplémentaires Hartz IV"; cf. tableau 19).

Tab. 19: Autres emplois (part des associations en % qui emploient ou envisagent d'employer des personnes salariées) et leur évolution.

	Existant	Total	Indice existant (2005=0)	Envisagé
Apprentis	2,4	2.200	+125,0*	0,6
Service civil obligatoire	1,1	1.000		0,9
Service civil volontaire	3,3	3.000	+49,9*	3,0
Jobs supplémentaires pour les chômeurs (Hartz IV)	8,0	7.200	+118,1***	3,6

2.10 Représentation de l'Allemagne à l'étranger

Les associations sportives ont amplement contribué à la représentation de l'Allemagne à l'étranger. Environ 21.000 associations sportives ont des contacts internationaux réguliers (cf. tableau 20). 13.800 associations participent régulièrement à des compétitions à l'étranger, 11.600 d'entre elles invitent régulièrement des équipes ou des sportifs étrangers à leurs propres compétitions et tournois, 6.300 participent régulièrement à des rencontres avec des jeunes d'autres pays et 5.000 participent à des camps d'entraînement avec des associations sportives d'autres pays (cf. tableau 21).

Tab. 20: Associations sportives et leurs contacts internationaux.

	A
Part des associations (en %)	21,3
Nombre d'associations (total)	20.900

Tab. 21: Les différentes sortes de contacts internationaux (mentions multiples possibles).

	Part des associations ayant des contacts (en %)	Part de toutes les associations (en %)	Total
Participation à des compétitions/tournois à l'étranger	71,2	15,2	13.800
Invitation des équipes ou des sportifs étrangers aux propres compétitions/tournois	60,3	12,8	11.600
Rencontres avec des jeunes d'autres pays	32,7	7,0	6.300
Camps d'entraînement avec des associations ou des sportifs d'autres pays	25,7	5,5	5.000
Autres	16,4	3,5	3.200

2.11 Prévention du dopage dans les associations sportives

En ce qui concerne la prévention du dopage, les associations sportives en Allemagne n'exploitent actuellement leur potentiel que modérément. 3.300 associations sportives s'engagent dans le cadre de la prévention du dopage (3,6 %). Cependant, 10 % des associations sportives ayant au moins un athlète d'équipe sélectionnée ont pris des mesures concernant la prévention du dopage (cf. tableau 22).

Tab. 22: Associations sportives qui ont pris des mesures pour la prévention du dopage.

	Toutes les associations	Association compétitive (au moins un athlète d'équipes sélectionnées)
Part des associations qui a pris des mesures (en %)	3,6	9,6
Nombre d'associations (total)	3.300	1.200

Les mesures les plus nombreuses prises en faveur de la prévention du dopage sont avant tout l'information et la sensibilisation (cf. tableau 23). Environ 60 % des associations ayant pris des mesures dans ce domaine ont opté pour une campagne d'information auprès des athlètes et des jeunes, en particulier par des discussions, des manifestations ou des brochures. Le fair-play y joue un rôle tout aussi important que la santé. 33 % des associations impliquées dans la prévention du dopage ont organisé des formations ou ont participé à des formations proposées par des Sportjugenden (confédérations régionales des sports, responsables pour les jeunes de moins de 27 ans) ou par des fédérations. Presque 22 % des associations impliquées dans la prévention du dopage ont organisé des actions spéciales dans l'association sportive ou ont participé à des campagnes en cours. Nous citerons en particulier la participation à l'action „Aucun pouvoir aux drogues“ et „Fair-play avant tout“. Outre des affiches, des tournois ou des représentations sont organisés, comme par exemple „Combat des drogues“ ou „Contre la violence et les drogues“. 12,4 % des associations qui ont pris des mesures interdisent toute consommation d'alcool et/ou de tabac dans l'association sportive en général ou pendant des tournois et des compétitions en particulier.

Cette liste exemplaire montre que pour les associations sportives la notion du terme dopage est plus large que celle définie par l'Agence Mondiale Antidopage (AMA, 2008). Dans ce contexte, la consommation de toutes sortes de drogues en général et d'alcool et de tabac en particulier est considérée comme dopage par beaucoup d'associations sportives. D'un point de vue de prévention au niveau politique ou stratégique, cela rend l'approche à la prévention du dopage au sein d'une association sportive particulièrement intéressante et fonctionnelle.

Presque 9 % des associations sportives qui ont effectué des mesures en faveur de la prévention du dopage, effectuent elles-mêmes des contrôles antidopage (cf. tableau 23). Ce genre de contrôles antidopage sont effectués, par exemple, à l'occasion des tournois ou des compétitions organisés par les associations ou sont imposés aux athlètes lors d'un entraînement. Ces contrôles antidopage peuvent être des contrôles initiés et pris en charge par les associations ou des tests médicaux d'urine ou des prises de sang. En particulier dans le domaine du sport

hippique, l'usage de contrôles antidopage autonomes est fréquent. Ces contrôles pourraient aussi s'étendre au domaine du sport de masse. Presque 6 % des associations ayant pris des mesures en faveur de la prévention du dopage, ont mentionné le refus du dopage dans leur statut et lui donnent ainsi une plus grande importance. 3,5 % des associations exigent de ses adhérents ou de ses athlètes une approbation écrite contre le dopage (cf. tableau 23). Grâce à ces deux mesures, les associations se créent une base d'action qui justifie, par exemple, une exclusion de l'association "en cas de danger".

Tab. 23: Mesures en faveur de la prévention du dopage dans les associations sportives (mentions multiples possibles).

Mesure	Part des associations qui ont pris des mesures (en %)	Part de toutes les associations (en %)
Information	59,4	2,1
Formations	33,2	1,2
Actions/initiatives spéciales	21,8	0,8
Interdiction d'alcool et de tabac	12,4	0,5
Contrôles antidopage	8,9	0,3
Refus du dopage inscrit dans le statut	5,9	0,2
Approbation écrite contre le dopage	3,5	0,1
Autres	18,3	0,7

2.12 Les femmes dans les associations sportives

Durant les deux dernières années, l'influence des femmes dans les associations sportives allemandes a augmenté. Cette augmentation est significative dans la quasi-totalité des classes d'âge (cf. tableau 24). Néanmoins, les femmes restent sous-représentées au sein des associations sportives (par rapport à leur pourcentage de la population totale), en particulier pour les classes d'âge les plus avancées. Dans ces dernières, on observe un taux de croissance de la présence féminine particulièrement élevé.

Tab. 24: Part de filles et de femmes de tous les adhérents de la classe d'âge respective.

Classe d'âge	Moyenne (en %)	Médiane (en %)	Indice Moyenne (2005=0)
jusqu' à 6 ans	45,0	48,2	
7 à 14 ans	40,3	41,7	+4,8**
15 à 18 ans	37,4	37,5	
19 à 26 ans	35,0	33,3	+3,8*
27 à 40 ans	36,2	36,4	+2,5*
41 à 60 ans	34,8	36,8	+4,2***
de plus de 60 ans	30,7	30,8	+6,3***
Total	35,8	37,0	

Nous pouvons noter que la part de femmes n'est pas la seule variable en hausse. Le nombre total de femmes dans les associations sportives augmente également, ceci dans l'ensemble des classes d'âge. Le nombre d'adhérents féminins s'élève à 10 millions. L'évolution de la représentation féminine est néanmoins critique pour les personnes de 27 à 40 ans. Bien que leur pourcentage du total augmente (cf. tableau 24), leur nombre total diminue nettement (cf. tableau 25).

Tab. 25: Nombre d'adhérents féminins dans les associations sportives.

Classe d'âge	Moyenne	Médiane	Total	Indice Moyenne (2005=0)
jusqu' à 6 ans	7,0	0	650.000	
7 à 14 ans	23,6	6	2.200.000	
15 à 18 ans	9,2	4	850.000	
19 à 26 ans	8,6	4	800.000	+4,4*
27 à 40 ans	15,1	8	1.400.000	-11,4***
41 à 60 ans	26,0	13	2.400.000	+4,1**
plus de 60 ans	14,4	4	1.300.000	+7,7***
Total	103,8	50	9.600.000 ⁴	

⁴ Les valeurs estimées ici excèdent un peu les valeurs de la statistique des adhérents offerte par la Confédération Olympique Allemande des Sports en 2006. C'est à attribuer au fait que cette statistique ne contient pas les adhérents des fédérations affinitaires (par ex. la Fédération Allemande catholique d'Éducation Physique et Sportive).

À l'aide de la méthode Data Mining (cf. partie 4.4.1 Méthodologie), nous avons analysé les déterminants de la part de femmes dans les associations sportives. À la différence des méthodes traditionnelles (prenant en compte par exemple la taille de l'association sportive), cette méthode permet d'analyser les facteurs responsables d'un faible ou d'un fort pourcentage de femmes dans l'association sportive (la taille de l'association sportive ne constitue en fait que rarement un facteur explicatif). Notre analyse de Data Mining montre que l'offre d'activités sportives est un facteur influençant la part de femmes au sein d'une association sportive (cf. figure 1). En particulier, les clubs offrant des activités de gymnastique, équestres et de danse comptent une part de femmes plus élevée parmi leurs adhérents. À l'opposé, les femmes sont sous-représentées dans les associations sportives offrant des activités telles que le football.

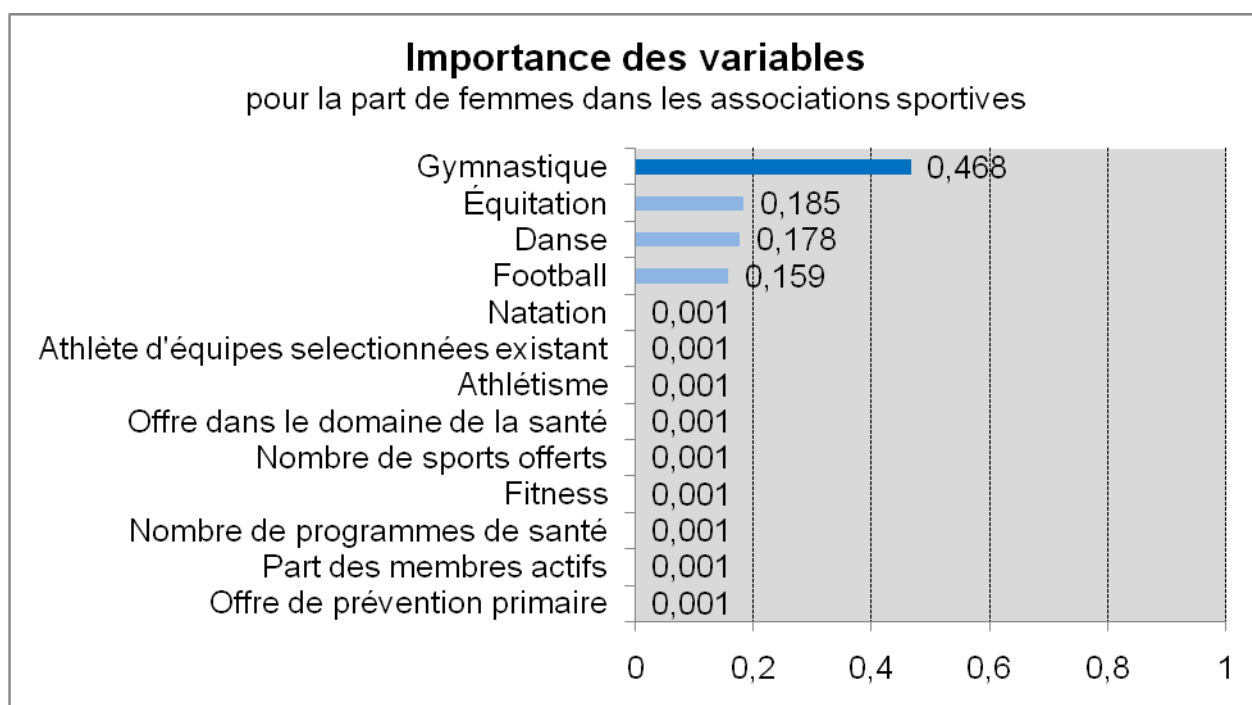


Fig. 1: *Modèle estimé par Data Mining pour la part de femmes dans les associations sportives.*

On compte 670.000 femmes engagées en tant que bénévoles dans les associations sportives allemandes, dont 260.000 femmes occupant une fonction au comité directeur et 410.000 une fonction au niveau exécutif (par exemple entraînement, arbitrage; cf. tableau 26). Néanmoins, le recul du bénévolat n'épargne pas les femmes et une nette baisse est perceptible, tant au niveau du comité directeur qu'au niveau exécutif.

Tab. 26: Les femmes dans des postes bénévoles.

Nombre de femmes	Moyenne	Médiane	Total	Indice Moyenne (2005=0)
... au comité directeur	2,9	2	260.000	-11,9**
... au niveau exécutif	4,5	0	410.000	-10,4*
Total	7,4	3	670.000	

En moyenne, un quart des postes au comité directeur sont occupés par des femmes. Au niveau exécutif (par exemple entraînement, arbitrage), 30 % des bénévoles sont des femmes, ce taux étant en hausse de façon significative (cf. tableau 27). Les différences entre la moyenne et la médiane au niveau exécutif peuvent être attribuées à une part de femmes plus élevée dans les grandes associations sportives. Pour comparaison: En 1996, la part de femmes s'élevait en moyenne à 25,7 % au niveau du comité directeur et à 26,5 % au niveau exécutif (Emrich, Pitsch & Papathanassiou, 2001).

Tab. 27: Part de femmes dans des postes bénévoles.

Part de femmes	Moyenne (en %)	Médiane (en %)	Indice Moyenne (2005=0)
... au comité directeur	26,3	25,0	
... au niveau exécutif	30,0	25,9	+17,6***
Total	27,9	25,0	

2.13 Impôts payés par les associations sportives

Alors qu'au niveau des décideurs publics, les subventions en direction du sport sont considérées comme un simple coût, la réalité est plus complexe du point de vue des associations sportives. Ces dernières ne reçoivent pas uniquement des subventions, elles payent également des impôts. Ces impôts constituent une entrée d'argent pour l'État. Or, la comptabilité des impôts en provenance des associations sportives, institutions d'utilité publique, est rendue difficile, étant données les existences de nombreux régimes spéciaux (cf. partie 4.4.4 Méthodologie). Pour ces raisons, les valeurs citées ci-dessous doivent être interprétées comme des tendances. Nous estimons le montant total des versements fiscaux en provenance des associations sportives allemandes à € 820 millions (cf. tableau 28). Ces derniers sont supérieurs de € 300 millions au montant des aides publiques (y compris les versements transitant par les fédérations sportives).

Tab. 28: Aperçu de l'estimation des impôts payés par les associations sportives.

Land	Impôts par association (Moyenne en €)	Impôts (Total en €)
Bade-Wurtemberg	14.779	167.700.000
Bavière	10.533	124.000.000
Berlin	11.101	22.300.000
Brandebourg	2.738	7.800.000
Brème	21.621	9.340.000
Hambourg	30.754	24.200.000
Hesse	7.416	57.800.000
Mecklembourg-Poméranie occidentale	9.391	17.700.000
Basse-Saxe	8.449	80.500.000
Rhénanie du Nord-Westphalie	9.072	181.200.000
Rhénanie-Palatinat	7.138	44.800.000
Sarre	3.188	7.000.000
Saxe	5.623	23.900.000
Saxe-Anhalt	4.068	13.000.000
Schleswig-Holstein	12.998	35.000.000
Thuringe	1.667	5.700.000
Allemagne (Total)	9.534	821.940.000

3 Les possibilités et les besoins de soutien des associations sportives (savoir d'action)

3.1 Problèmes généraux

Malgré toutes les performances remarquables des associations sportives, il faut souligner l'existence de certains problèmes. Les plus grands problèmes des associations sportives sont la fidélisation/recrutement (1) du personnel bénévole, (2) des jeunes athlètes de haut niveau et (3) des entraîneurs. Autres problèmes constituent (4) la fidélisation/recrutement des adhérents et (5) le nombre de lois, décrets et de règlements considérés comme trop nombreux et contraignant (cf. figure 2).

Les deux dernières années, l'ampleur des problèmes de la fidélisation/recrutement du personnel bénévole, de l'évolution démographique et de la concurrence des associations sportives environnantes a augmenté, tandis que l'ampleur des problèmes liés au nombre de lois, décrets et règlements et aux coûts pour la participation aux compétitions a diminué (cf. figure 2).

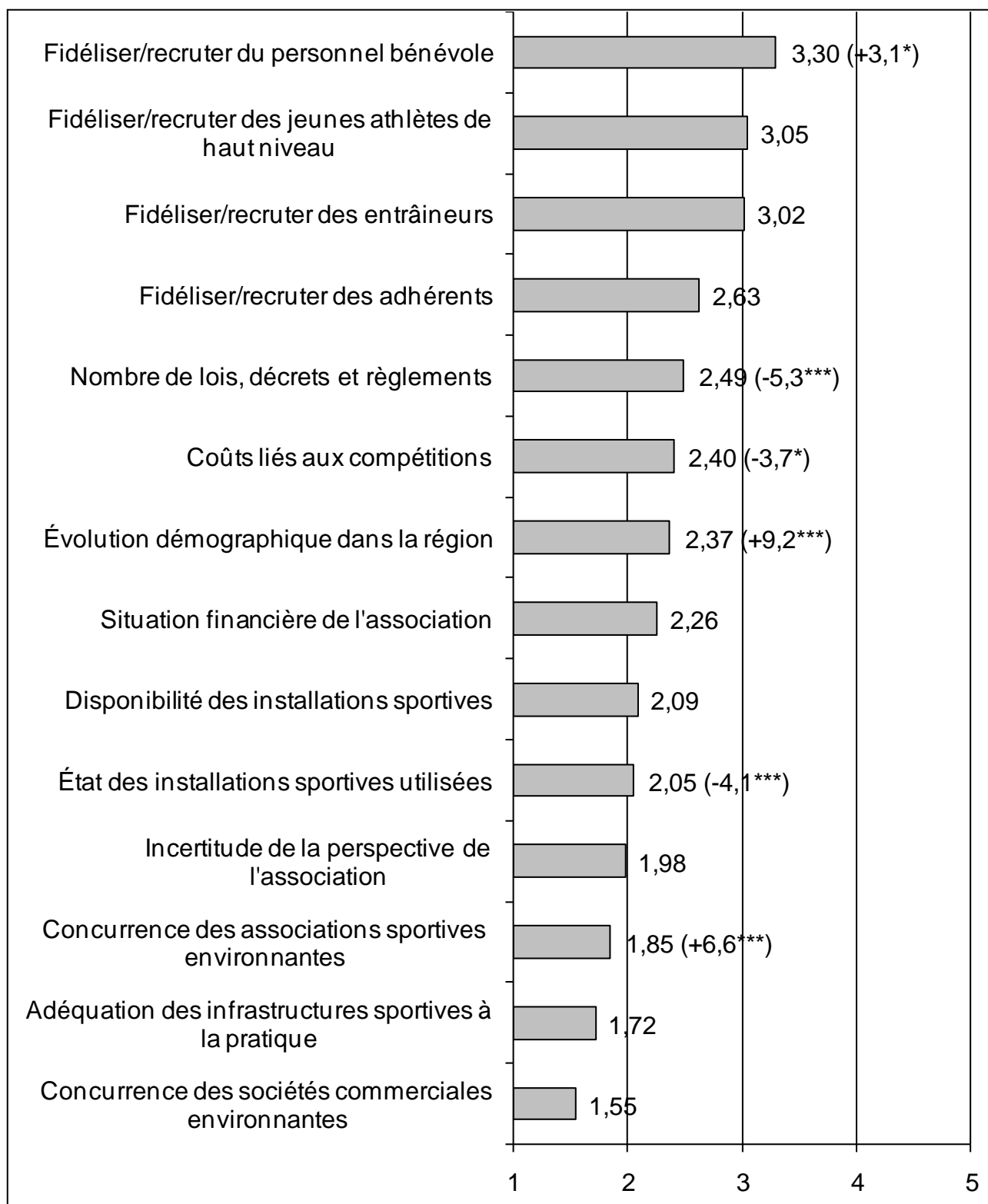


Fig. 2: Problèmes des associations sportives triés par l'ampleur du problème et leur évolution (Valeurs moyennes; 1= aucun problème; 5= un très grand problème).

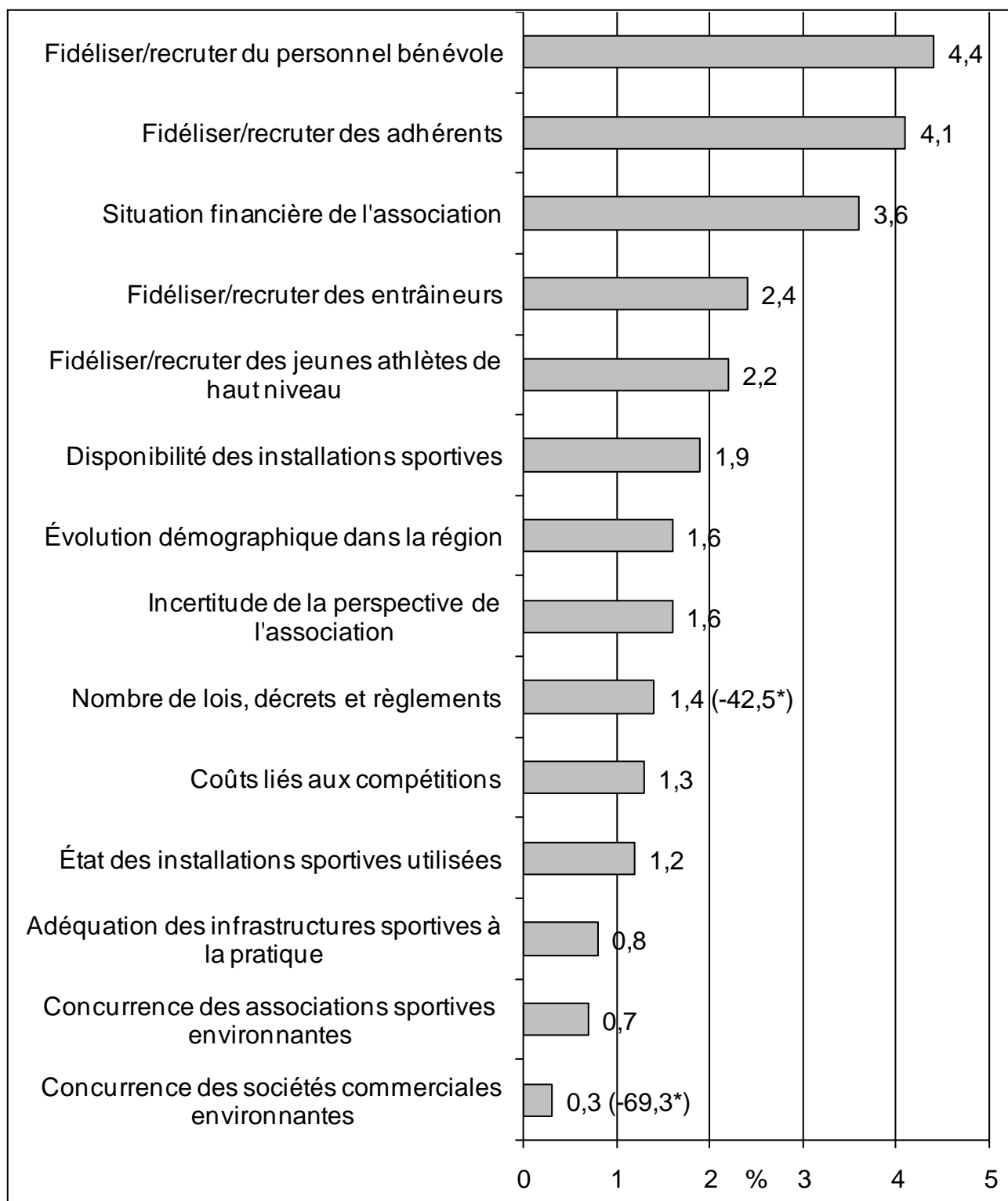


Fig. 3: Part des associations sportives qui ont des problèmes existentiels (en %) et leur évolution.

À ces problèmes, d'ampleur modérée, s'ajoutent dans un nombre non négligeable d'associations sportives des problèmes d'ordre existentiel. Ceci concerne 15,3 % des associations sportives, soit 13.800 des 90.467 associations sportives allemandes. En plus des problèmes relatifs aux adhérents et aux bénévoles s'ajoutent des problèmes d'ordre financier, constituant dans une grande partie des associations concernées une menace à leur survie (cf. figure 3).

3.2 Les possibilités de soutien pour les associations sportives avec une part de femmes élevée

Les associations sportives caractérisées par une part de femmes élevée présentent certaines particularités (cf. partie 4.4.2 pour la méthode de calcul). Dans ces associations, les problèmes importants rencontrés par l'ensemble des associations sont moins graves. Aussi, les difficultés liées au recrutement et à la fidélisation de nouveaux adhérents sont de moindre importance. Il en est de même pour les difficultés relatives au recrutement des futurs talents ainsi qu'au recrutement des entraîneurs. Nous constatons que les associations, indépendamment de leur part de femmes au niveau des adhérents, qui ont une part de femmes élevée au niveau du comité directeur ont moins de problèmes pour recruter et fidéliser les éducateurs sportifs (cf. figure 4).

L'évolution démographique n'est ressentie comme un problème en soi ni par les associations sportives qui ont une part d'adhérents féminins élevée, ni par les associations avec une part élevée de femmes au niveau du comité directeur. Les obstacles financiers sont moins importants, qu'il s'agisse du financement en général ou des coûts liés aux compétitions. Nous constatons, de façon intéressante, que pas seulement les associations comportant une part de femmes élevée au niveau des adhérents font moins souvent face à des difficultés financières, mais aussi les associations ayant une part de femmes élevée au niveau du comité directeur, ceci quel que soit le pourcentage des femmes dans l'association. Les associations avec une part de femmes élevée au niveau du comité directeur se plaignent moins fréquemment du trop grand nombre de lois, décrets et règlements. Il semblerait qu'une part de femmes élevée constitue une parade contre les nombreux problèmes susceptibles d'entraver la bonne évolution d'une association sportive (cf. figure 4).

Les problèmes suivants sont néanmoins perceptibles dans les associations à forte représentation féminine. Il s'agit de problèmes liés aux infrastructures sportives ainsi qu'à ceux provenant de la concurrence des sociétés commerciales sportives environnantes. Afin d'augmenter le nombre de filles et de femmes pratiquant du sport dans une association sportive, objectif poursuivi par la politique sportive, il est nécessaire d'améliorer la situation actuelle de la disponibilité des infrastructures sportives (cf. figure 4).

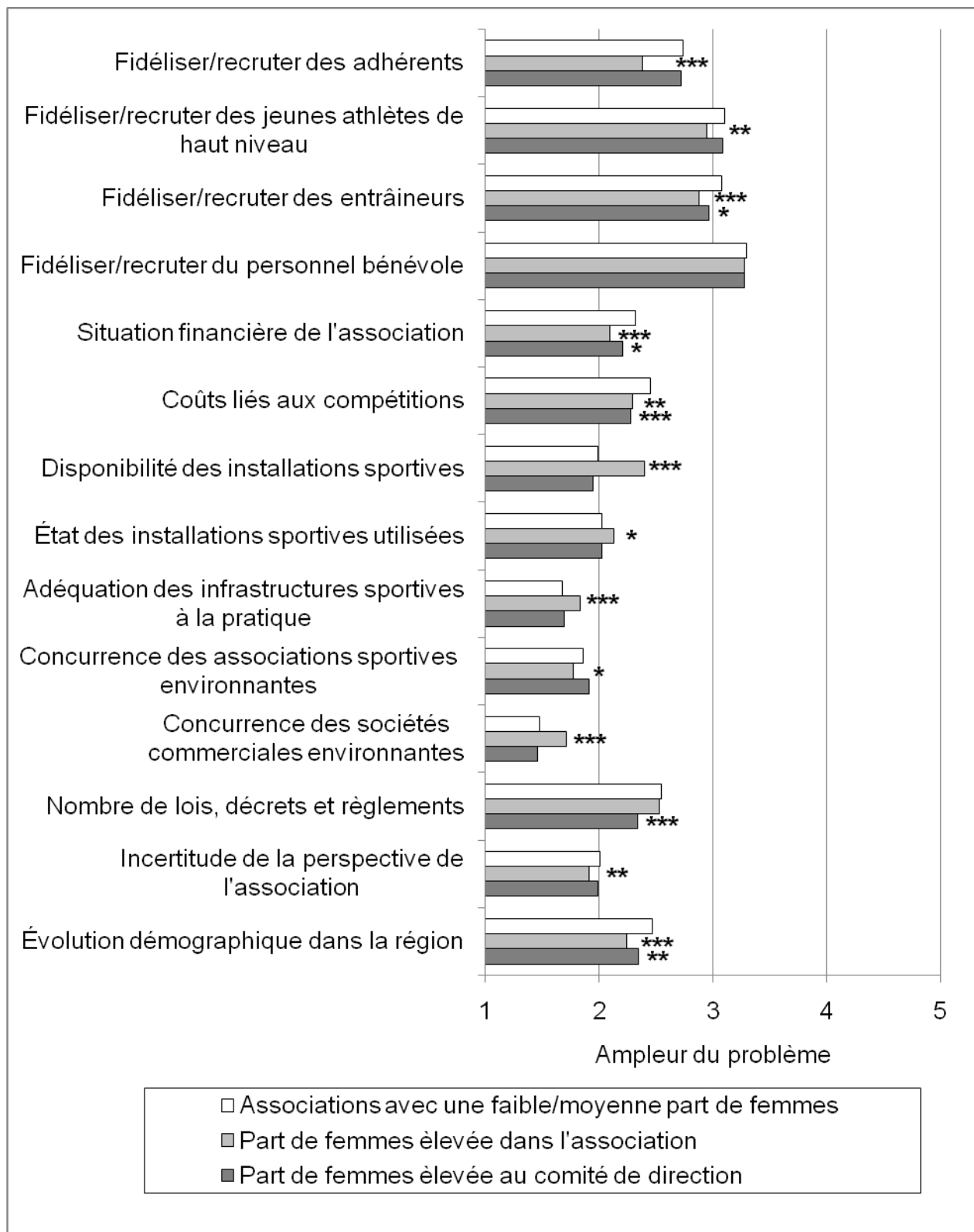


Fig. 4: Ampleur des problèmes selon la part de femmes.

Les associations comportant une part importante de femmes sont plus rarement confrontées aux problèmes pouvant remettre la survie de l'association sportive en question. Néanmoins, seulement un effet de la part de femmes dans l'association est statistiquement prouvé. Alors que 19 % des associations sportives avec une part de femmes faible/moyenne parmi leurs adhérents ou parmi leur personnel dirigeant, souffrent de problèmes existentiels, seulement 13,7 % des associations sportives avec une part de femmes élevée dans l'association sont confrontées à ces problèmes. De façon indépendante à la part de femmes parmi les adhérents, le fait qu'il y ait une forte représentation féminine dans le comité directeur réduit la présence de tels problèmes, mais de façon non significative (cf. figure 5). Le moins de problèmes sont constatés dans les associations sportives à forte représentation féminine, que ce soit parmi leurs adhérents ou leurs dirigeants. Seulement 11,6 % de ces associations sportives mentionnent au minimum un problème existentiel.

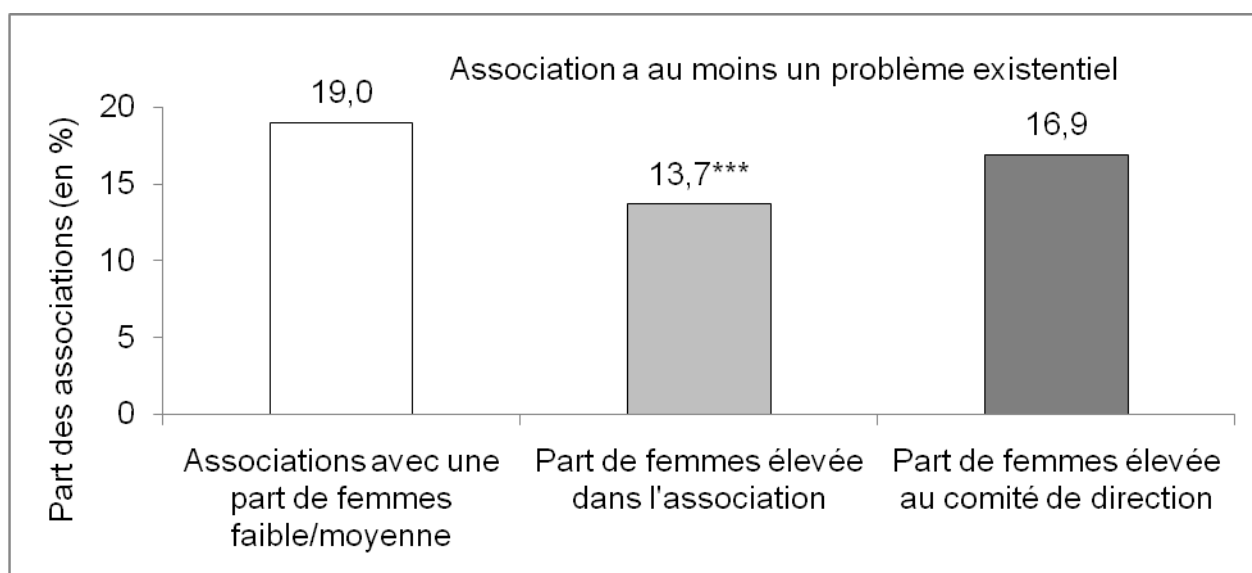


Fig. 5: Associations avec au moins un problème existentiel selon la part de femmes.

Le nombre moyen relatif aux difficultés existentielles est significativement plus faible dans les associations à forte représentation féminine (cf. figure 6).

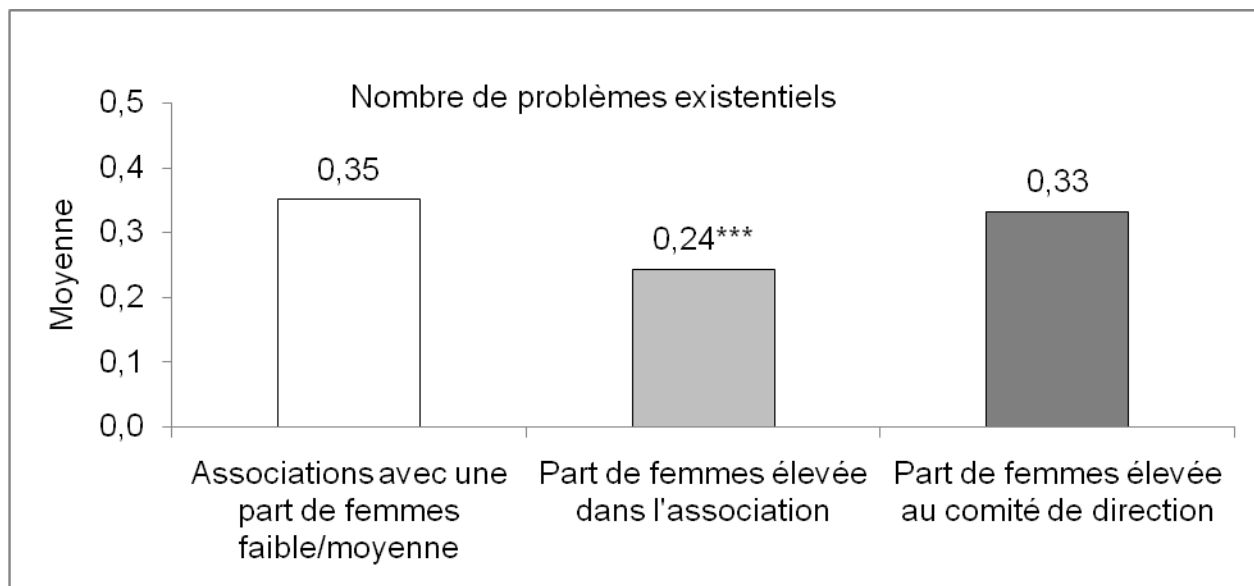


Fig. 6: Nombre de problèmes existentiels selon la part de femmes.

3.3 Installations sportives publiques

61 % des associations sportives allemandes utilisent les infrastructures sportives communales; ce pourcentage est inférieur à celui recensé deux ans plus tôt. Au total, 56.000 associations, sur un total de 90.467, utilisent ces infrastructures (cf. tableau 29).

Tab. 29: Utilisation des installations sportives communales et leur évolution (n.r.=non recensé en 2005/06).

	Part des associations (en %)	Total	Indice (2005=0)
Utilisations des installations sportives communales	61,4	55.500	- 4,7**
... dont à moderniser/réhabiliter	60,7	33.700	n.r.
... dont paiement de droits d'utilisation	42,8	23.800	+24,9***
... dont avec des contreparties	47,5	26.400	
... dont à titre gratuit et sans contrepartie	29,1	16.200	- 16,5*

Étant donnée la contrainte budgétaire publique et de nouveaux modèles de gestion, les modalités d'utilisation de ces infrastructures semblent évoluer. Seulement 29,1 % des associations sportives bénéficient des installations sportives communales à titre gratuit et sans contrepartie liée à la responsabilité de clé, entretien des locaux etc. 48 % des associations sportives doivent fournir une

contrepartie en échange de l'occupation des locaux. 43 % d'entre elles payent un droit d'utilisation. Nous constatons que la part des associations utilisant les locaux à titre non gratuit a augmenté de manière significative durant les deux dernières années (cf. tableau 29). En moyenne, 35,6 % du volume horaire d'utilisation est soumis à l'acquittement de droits d'utilisation.

3.4 Finances

Les postes de dépenses les plus importants des associations sportives allemandes, si l'on considère le pourcentage des dépenses totales, sont les suivants: (1) Rémunération des entraîneurs, animateurs et éducateurs sportifs, suivi par (2) les coûts de maintenance et de gestion liés aux propres installations sportives, (3) dépenses liées aux matériel sportif et aux vêtements de sport, et enfin (4) les frais de personnel administratif (cf. tableau 30). Depuis 2005, deux postes de dépenses ont augmenté de manière significative: Les dépenses moyennes relatives au personnel sportif (entraîneurs, animateurs et éducateurs sportifs) ainsi qu'aux assurances ont augmenté de 14 % en deux ans. Le problème a été amplifié par le fait qu'aucune autre dépense n'a diminué.

Tab. 30: Dépenses des associations sportives en 2006 et leur évolution.

Dépenses pour ...	Moyenne (en €)	Indice (2005=0)	Part des associations ayant ces dépenses (en %)
Le personnel administratif	3.122		16,6
L'entraîneur, l'animateur et l'éducateur sportif	11.634	+13,9**	68,5
Les versements aux sportifs	1.076		9,9
Le personnel de maintenance, le gardien	2.258		25,2
Le matériel sportif et les vêtements de sport	3.242		70,7
L'entretien et le fonctionnement des propres installations sportives	6.595		47,7
Les loyers et les remboursements dus à l'utilisation d'installations sportives externes	2.410		44,3
Les frais de déplacement liés à l'organisation des entraînements et des compétitions	1.803		44,0
L'organisation de propres événements sportifs	2.101		52,4
Les taxes redevables aux	2.638		87,2

Dépenses pour ...	Moyenne (en €)	Indice (2005=0)	Part des associations ayant ces dépenses (en %)
organisations sportives			
Toutes sortes d'impôts	1.126		26,0
Les taxes Gema	111		28,8
Les frais d'administration généraux	2.079		64,1
Les assurances	1.210	+14,3*	68,1
Les frais d'événements non-sportifs	1.547		49,7
Les frais de remboursement de crédits/prêts	2.655		24,5
Les provisions	1.344		16,1
Autres	5.079		34,7

L'augmentation globale des coûts a néanmoins été compensée par l'augmentation des recettes provenant des cotisations, qui ont sur la même période augmenté de 12 %. En ce qui concerne les recettes, il faut noter que seulement certaines associations bénéficient de subventions publiques. D'autres possibilités de financement sont donc à envisager (cf. tableau 31).

Tab. 31: Recettes des associations sportives en 2006 et leur évolution.

Recettes de ...	Moyenne (en €)	Indice (2005=0)	Part des associations ayant ces recettes (en %)
Cotisations	26.937	+11,8*	100,0
Frais d'adhésion	466		29,0
Dons	5.318		76,8
Subventions des organisations sportives	1.589		51,6
Subventions du land (région)	697		19,3
Subventions de la municipalité/commune	2.661		54,3
Subventions au niveau européen	31	n.r.	0,6
Autres subventions	597		4,6
Gestion du patrimoine	829		41,7
Restaurants autogérés	1.886		20,1
Événements sportifs	1.487		40,5
Prestations pour les adhérents à titre onéreux	1.802		16,9
Événements conviviaux	1.480		35,0

Recettes de ...	Moyenne (en €)	Indice (2005=0)	Part des associations ayant ces recettes (en %)
Contrats publicitaires – maillot, équipement	526		11,3
Contrats publicitaires – Banderoles	919		22,7
Contrats publicitaires – Droits de retransmission	234		0,6
Contrats publicitaires - Annonces	616		16,2
Activités économiques propres	239		1,9
Frais des cours sportifs	1.303		17,3
Prestations pour les non-adhérents à titre onéreux	945		11,2
Octrois de crédits	1.892		3,5
Autres	4.732		28,6

3.5 Capacité de survivre en cas de subventions réduites

Un tiers des associations sportives présente un budget déficitaire. Si on ne comptait pas les subventions parmi les recettes, 50 % des associations présenteraient un bilan négatif (cf. figure 7).

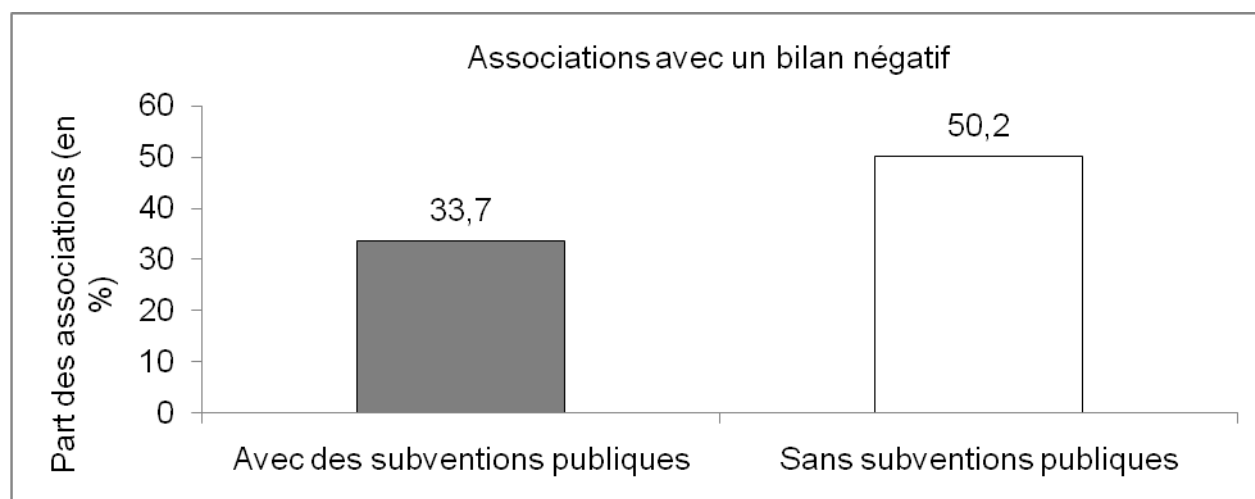


Fig. 7: Part des associations avec un bilan négatif avec et sans subventions publiques (en %).

Si l'on considère des différentes régions, la part des associations dont le bilan présente un solde négatif varie entre 27 % (Schleswig-Holstein) et plus de 41 % (Brandebourg). Dans les nouveaux länder (Berlin exclu), une partie importante des associations (62 % en Saxe, environ 64 % en Thuringe) serait déficitaire si aucune subvention ne leur était versée (cf. figure 8).

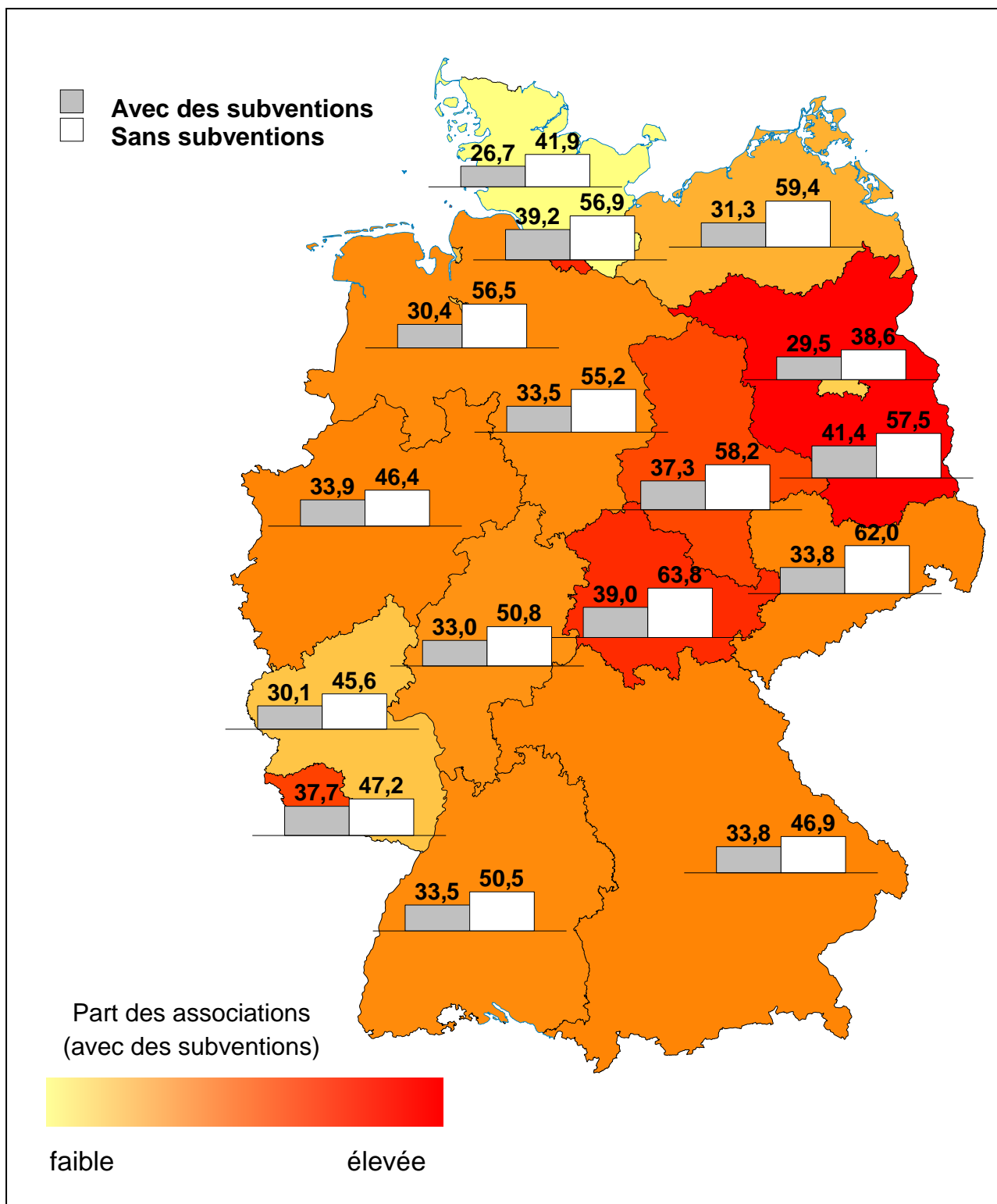


Fig. 8: Part des associations avec un bilan négatif avec et sans subventions publiques selon le land (en %).

Face à des changements de leur environnement (par exemple une diminution des aides publiques), les associations sportives peuvent tenter de réagir (par exemple en essayant d'augmenter la part des recettes provenant de sources alternatives telles que les cotisations, le sponsoring). Dans ce contexte, par la soustraction des subventions publiques il n'est que possible de formuler des tendances sur les effets réels de la réduction des subventions publiques pour les associations sportives. Ce sont plutôt les données longitudinales qui permettent une analyse des effets réels au fil du temps. Pas moins de 40 % des associations sportives mentionnent durant ces deux dernières années un recul des aides publiques (subventions en provenance des autres organisations sportives incluses; cf. tableau 32 et 33).

Tab. 32: Aperçu de l'évolution absolue des subventions publiques (incl. subventions d'autres organisations sportives).

Évolution (absolue)	Critère	Part des associations (en %)
Recul	Recul de plus de 100 €	39,8
Stable	+/- 100 €	26,3
Accroissement	Accroissement de plus de 100 €	33,9

Tab. 33: Aperçu de l'évolution relative des subventions publiques (incl. subventions d'autres organisations sportives).

Évolution (relative)	Critère	Part des associations (en %)
Recul	Recul de plus de 2 %	43,3
Stable	+/- 2 %	5,6
Accroissement	Accroissement de plus de 2 %	51,2

Dans les associations touchées par une diminution des subventions publiques, le montant moyen des subventions attribuées a chuté de € 9.630,- à € 3.935,- (cf. tableau 34). Près de 17 % des associations sportives appartenant à ce groupe ne reçoivent plus aucune subvention en 2006 alors qu'elles en bénéficiaient en 2004. Les associations ayant bénéficié d'une augmentation des subventions publiques (subventions en provenance des autres organisations sportives incluses) voient les aides publiques augmenter en moyenne de € 9.775,- à € 15.607,-.

Tab. 34: *Évolution des subventions selon le groupe de subvention.*

Groupe de subvention (absolu)	Montant des subventions (Moyenne en €)		Part des associations qui ne reçoivent pas de subventions (en %)	
	2004	2006	2004	2006
Recul	9.630	3.935	0,0	16,9
Stable	890	888	51,1	46,7
Accroissement	9.775	15.607	16,4	0,0

La question centrale est alors de savoir dans quelle mesure la baisse des recettes liées aux subventions peut être compensée par une augmentation d'autres types de recettes. Pour ce faire, nous devons distinguer les recettes provenant des adhérents, des subventions publiques, les recettes provenant d'activité économique et les autres recettes (cf. tableau 35).

Tab. 35: *Aperçu des catégories de recettes des associations sportives.*

Type de recettes	Postes de recettes contenus
Adhérents	Cotisations d'adhésions Cotisations
Subventions publiques	des organisations sportives du land de la municipalité/commune de l'Union Européenne d'autres programmes
Économie	Contrats publicitaires – maillot Contrats publicitaires - équipement Contrats publicitaires - banderoles Contrats publicitaires – droits de retransmission Contrats publicitaires - annonces
Autres	Dons Gestion du patrimoine Restaurants autogérés Événements sportifs Prestations pour les adhérents à titre onéreux Événements conviviaux Activités économiques propres Prix des cours Prestations pour les non-adhérents à titre onéreux Octrois de crédits

Une analyse longitudinale rend clairement compte des reports entre les différents types de recettes (cf. tableau 36). Au total, les associations sportives génèrent en 2006 plus de recettes provenant des cotisations des adhérents et des activités économiques, alors que le poids (absolu et relatif) des aides publiques dans les recettes totales a légèrement diminué.

Tab. 36: *Évolution des recettes.*

Type de recettes	Recettes (Moyenne en €)		Part des recettes (Moyenne en %)	
	2004	2006	2004	2006
Adhérents	27.493	31.037	55,0	56,4
Subventions	7.379	7.092	10,9	9,7
Économie	1.403	1.585	1,8	2,2
Autres recettes	29.318	29.272	32,3	31,7
Total	65.593	68.986	100,0	100,0

Une analyse de la structure des recettes livre les résultats intéressants suivants (cf. tableau 37 et 38). Les associations sportives ayant subi une baisse des subventions publiques pouvaient s'appuyer sur une augmentation des recettes provenant des cotisations (adhérents) et des activités économiques. Les associations bénéficiant d'une stabilité des subventions publiques jouissent également d'une part prépondérante des recettes des adhérents dans les recettes totales, ce qui peut dans un premier temps surprendre. Or, des subventions stables signifient implicitement des « non-subventions » stables, ce qui montre la part faible des subventions dans les recettes totales (cf. tableau 34).

Tab. 37: *Évolution des recettes selon le groupe de subvention (moyennes en €).*

Groupe de subvention (absolu)		Adhérents	Subventions	Économie	Autres recettes
Recul	2004	27.264	9.630	1.689	27.225
	2006	29.401	3.935	1.871	23.788
Stable	2004	9.232	890	292	25.333
	2006	10.976	888	462	23.784
Accroissement	2004	41.930	9.775	1.929	34.864
	2006	48.519	15.607	2.119	39.958

Tab. 38: *Évolution des recettes selon le groupe de subvention (moyennes en %).*

Groupe de subvention (absolu)		Adhérents	Subventions	Économie	Autres recettes
Recul	2004	45,3	16,6	1,8	36,3
	2006	53,6	8,0	2,2	36,2
Stable	2004	68,9	4,7	1,1	25,3
	2006	68,2	4,8	1,8	25,2
Accroissement	2004	55,4	9,0	2,4	33,2
	2006	50,5	15,5	2,6	31,4

Le poids des recettes provenant des adhérents diminue avec le temps, alors que les recettes provenant des activités économiques ont légèrement augmenté. Les associations sportives bénéficiant d'une augmentation des subventions publiques peuvent permettre d'alléger les cotisations des adhérents. Le poids relatif des recettes provenant des adhérents a diminué.

En fin de compte, nous pouvons noter qu'un recul des subventions publiques, ou un maintien de ces dernières s'accompagne de la hausse des contributions des adhérents.

Au total, les associations sportives ne réussissent à compenser que partiellement un recul des subventions publiques par une augmentation des autres types de recettes. Si l'on observe l'évolution du budget des associations, la part des associations ayant un bilan au moins équilibré, passe de 70,6 % à 63,3 % suite à une baisse des subventions publiques. À l'opposé, une augmentation des subventions publiques entraîne une hausse de 64,7 % à 71,8 % des associations présentant un budget équilibré (cf. figure 9).

En ce qui concerne l'ensemble des associations, le risque de présenter un budget non équilibré augmente nettement avec le retrait des aides publiques. Nombreuses sont les associations qui ne peuvent pas compenser une baisse des subventions publiques de façon suffisante. Dans ce cas, une diminution des subventions publiques peut remettre en question leur survie.

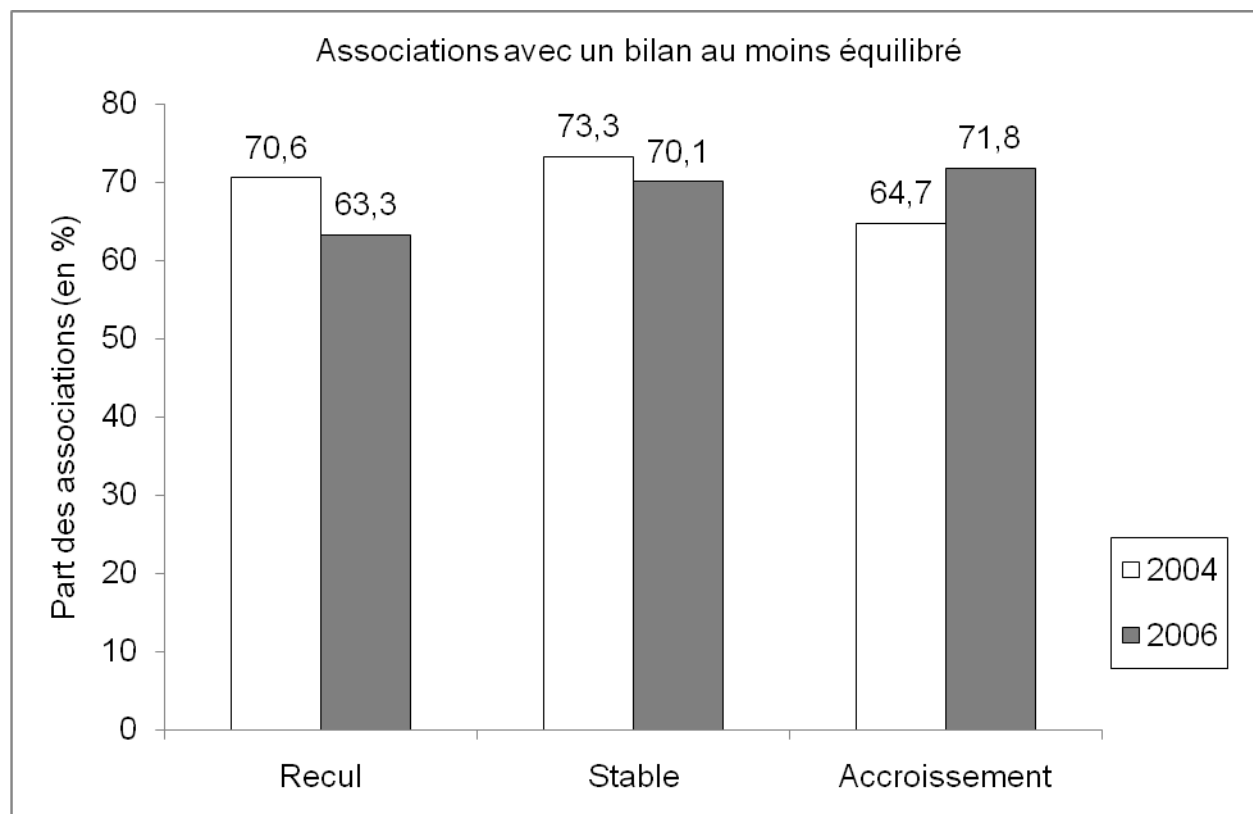


Fig. 9: Évolution des bilans selon le groupe de subvention.

3.6 Importance des mesures de soutien

Les associations sportives considèrent comme très important les mesures de soutien des confédérations régionales des sports et des fédérations sportives nationales dans les domaines de la formation initiale/continue et des subventions des éducateurs sportifs, des aides financières générales, des aides dans le domaine du travail avec des jeunes dans le sport et des aides en direction du travail bénévole. Une analyse temporelle montre que les aides dans le domaine de la coopération entre les écoles et les associations sportives ont augmenté de façon significative, alors que les domaines classiques de management tels que marketing/domaine juridique/assurances ainsi que le système de management de la qualité, s'ils demeurent importants, ont tendance à perdre de leur importance (cf. tableau 39). Les aides des confédérations régionales des sports en matière d'offre de conseil et de formation continue, et plus particulièrement la satisfaction correspondant à ces offres, devraient probablement contribuer de manière positive dans les domaines cités ci-dessus.

Tab. 39: Importance et satisfaction avec des mesures de soutien triées par importance et leur évolution (moyennes; 3=très important, 1=pas important; 3=très content, 1=pas content).

No.	Domaine	Importance	Indice Importance (2005=0)	Satisfaction
1	Formation initiale/continue des éducateurs sportifs	2,66		2,71
2	Aides financières pour les éducateurs sportifs	2,66		2,20
3	Aides financières pour le travail associatif en général	2,64		1,96
4	Aides dans le domaine du travail avec des jeunes dans le sport	2,56		2,27
5	Aides dans le domaine du soutien du travail bénévole	2,56	n.r.	1,93
6	Informations et conseils dans le domaine juridique et concernant les assurances	2,47	-2,1*	2,43
7	Informations et conseils des associations en général	2,44		2,41
8	Informations et conseils dans le domaine des finances/impôts	2,40		2,38
9	Aides financières pour l'acquisition de matériel sportif	2,36	-4,3***	2,05
10	Aides dans le domaine de la coopération entre écoles et associations	2,33	+2,8*	2,22
11	Soutien financier en vue de la construction/modernisation des infrastructures sportives	2,31	-6,2***	2,09
12	Informations et conseils au sujet de l'acquisition et de la fidélisation des adhérents	2,30		1,87
13	Informations et conseils dans le domaine de marketing/sponsoring/relations publiques	2,08	-4,9***	2,02
14	Formation dans le domaine de la gestion des associations	2,06		2,54
15	Aides dans le domaine du recrutement et de la promotion des futurs talents	2,02		1,91
16	Aides dans le domaine de la lutte contre le dopage	2,02	n.r.	2,11
17	Travail de lobbying pour les associations sportives	1,99	-3,5*	1,94
18	Informations et conseils dans le domaine de la construction et de la gestion des infrastructures sportives	1,99	-3,4*	2,05
19	Aides financières pour les dirigeants des associations	1,98	+6,2***	1,72
20	Informations et conseils dans le domaine informatique/internet/site internet	1,95		1,97
21	Informations et conseils dans le domaine de	1,92		2,20

No.	Domaine	Importance	Indice Importance (2005=0)	Satisfaction
	l'organisation et de la planification			
22	Informations et conseils dans le domaine de l'évolution démographique	1,89	n.r.	1,93
23	Informations et conseils dans le domaine du travail social dans le sport	1,85	n.r.	1,97
24	Informations et conseils dans le domaine du sport et environnement	1,84	n.r.	2,02
25	Informations et conseils dans le domaine de l'insertion des migrants	1,79	n.r.	2,02
26	Aides dans le domaine de l'instauration d'une offre de pratique sportive destinée à des publics particuliers	1,76		2,09
27	Informations et conseils dans le domaine de la promotion des femmes	1,72		2,01
28	Informations et matériel concernant l'insigne sportif allemand	1,69	n.r.	2,46
29	Informations et conseils dans le domaine du système de management de la qualité	1,68	-4,7**	1,93
30	Informations et conseils dans le domaine du management des événements	1,68		1,98
31	Informations et conseils dans le domaine du management du personnel	1,63	n.r.	1,92
32	Informations et conseils dans le domaine de la reprise des installations sportives communales	1,61		1,84

Se pose alors la question suivante: comment les confédérations régionales des sports et les fédérations sportives nationales peuvent-elles optimiser leurs services de conseil et leur soutien apportés aux associations sportives? A fin d'identifier les possibilités d'optimisation, nous avons à notre disposition la matrice importance/satisfaction. Il est particulièrement nécessaire d'améliorer les mesures de soutien qui sont aux yeux des associations très importantes, mais pour lesquelles les associations montrent une certaine insatisfaction (cf. figure 10; domaine „à améliorer!“).

Selon les associations, les types d'aides nécessitant une amélioration sont celles relatives (3) au financement du travail associatif en général, (5) au travail bénévole, (12) à l'information et au conseil au sujet de l'acquisition et de la fidélisation des adhérents et (15) au recrutement et à la promotion des futurs talents.

À l'opposé, les confédérations régionales des sports semblent livrer un soutien satisfaisant aux yeux des associations dans les domaines (1) de la formation initiale/continue des éducateurs sportifs, (2) des subventions pour ces éducateurs, (4) du travail avec les jeunes dans le sport, (6) du conseil et de l'information

juridique et concernant les assurances, (7) du conseil et de l'information d'ordre général aux associations, (8) du conseil et de l'information en ce qui concerne les finances et les impôts, (9) des aides financières pour l'acquisition de matériel sportif, (10) des aides dans la coopération entre écoles et associations, (11) du soutien financier en vue de la construction et la modernisation des infrastructures sportives, (13) du conseil et de l'information dans les domaines du marketing/sponsoring/relations publiques, (14) de la formation dans le domaine de la gestion des associations et (16) des aides dans le domaine de la lutte contre le dopage (cf. figure 10).

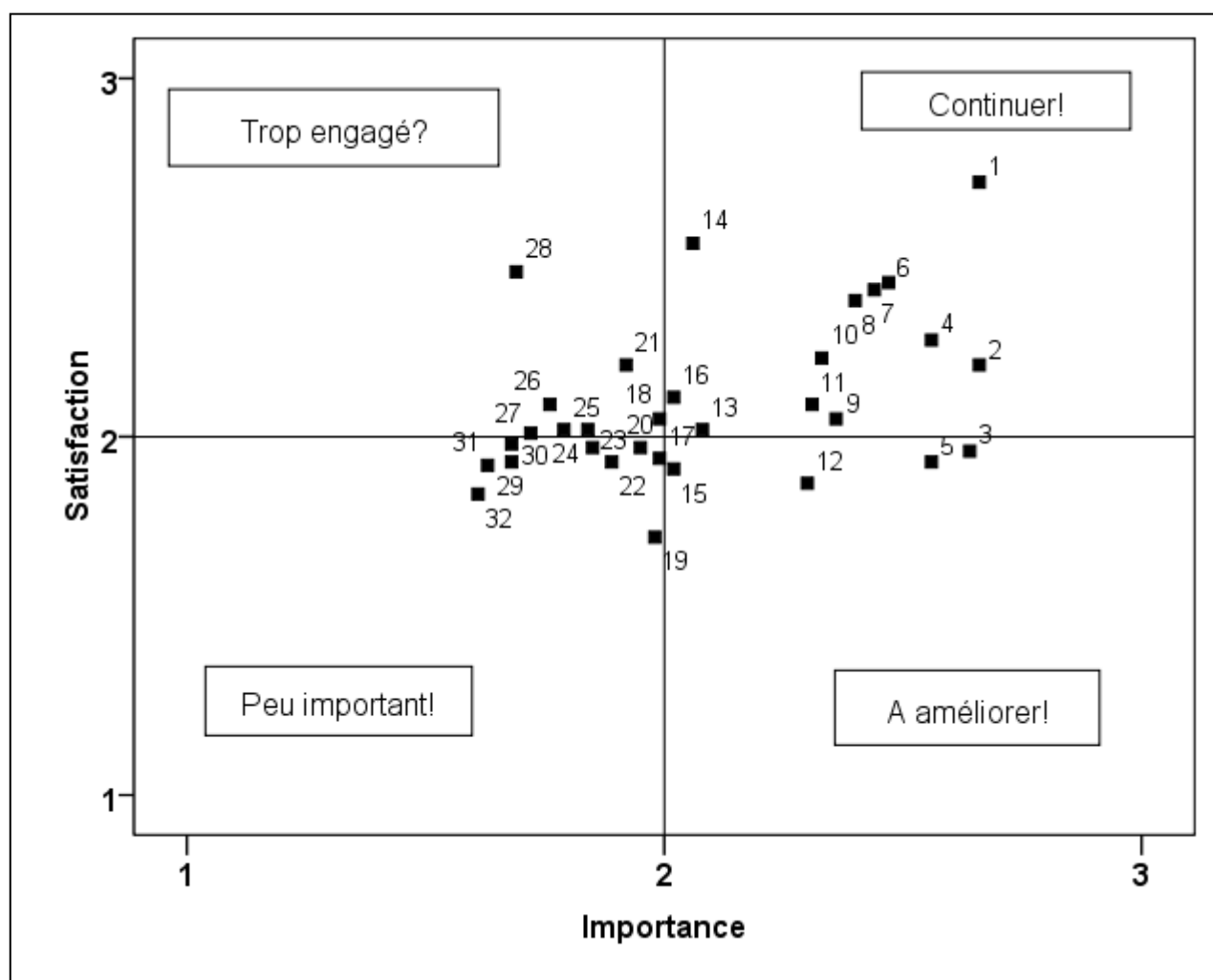


Fig. 10: Matrice de l'importance et de la satisfaction avec des mesures de soutien (moyennes; légende voir tableau 39).

Les types de soutien fournis par les confédérations régionales des sports considérés comme suffisants par les associations sportives, mais « trop engagés »

en termes d'efficacité sont les suivants: (18) Informations et conseils relatifs à la construction ainsi qu'à la gestion des infrastructures sportives, (21) informations et conseils dans le domaine de la planification et de l'organisation, (25) informations et conseils dans le domaine de l'insertion des migrants, (26) aide dans l'instauration d'une offre de pratique destinée à des publics particuliers, (27) informations et conseils dans le domaine de la promotion du sport féminin et (28) informations et matériel concernant l'insigne sportif allemand (cf. figure 10).

3.7 Stratégies pour l'insertion des migrants

Concernant la gestion du versant intégratif du sport, la question posée est dans quelle mesure des stratégies particulières pourraient favoriser l'insertion des personnes issues de l'immigration. D'après le modèle de Data Mining (cf. partie 4.4.1 Méthodologie), la part des migrants est particulièrement élevée dans les associations sportives ayant, durant les dernières deux années, mis en place des initiatives spéciales visant à intégrer les personnes issues de l'immigration (cf. figure 11).

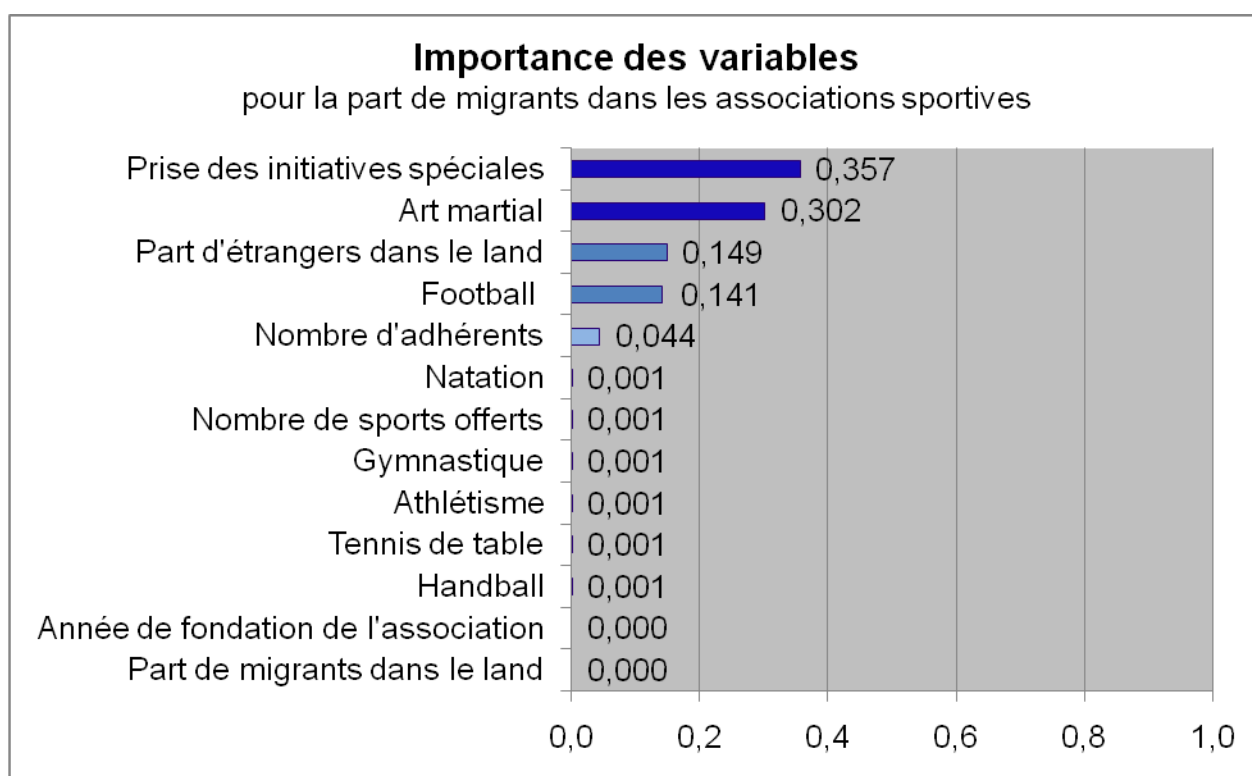


Fig. 11: Modèle estimé par Data Mining pour la part des migrants dans les associations sportives.

Les associations qui ont pris des initiatives spéciales montrent en moyenne une part de migrants de 21,1 %, alors que les associations sportives n'ayant pris aucune mesure spéciale ont en moyenne une part de 9,8 %. On ne sait pas, malgré tout, si de telles mesures sont prises car la présence d'adhérents issus de l'immigration est importante, ou au contraire, si ces adhérents issus de l'immigration se sont inscrits dans l'association car cette association avait mis en place des mesures spéciales les concernant. Il s'agirait probablement d'une interaction des deux effets, qui impliquerait que les associations sportives puissent acquérir des adhérents en mettant en place des mesures spéciales relatives à l'insertion.

La deuxième spécificité relative à la part des migrants dans les associations sportives est à observer dans l'offre d'activités de sports de combats (Boxe, Kick-boxing, Judo, Ju-Jutsu, Aïkido, Karaté, Tae Kwon Do, Tai Chi, Kung Fu etc.), disciplines paraissant attirer tout particulièrement les personnes issues de l'immigration. Pour le management de l'association, ceci signifie que de nouveaux adhérents peuvent être recrutés, ceci tant par des mesures d'insertion spécifiques concernant des disciplines déjà existantes dans l'association sportive que par l'offre de nouvelles activités particulièrement appréciées par la population en question. Ceci est également valable, mais à un degré moins important, pour l'offre de football dans les associations. Ce résultat est aussi visualisé dans le rayon d'insertion (cf. figure 12).

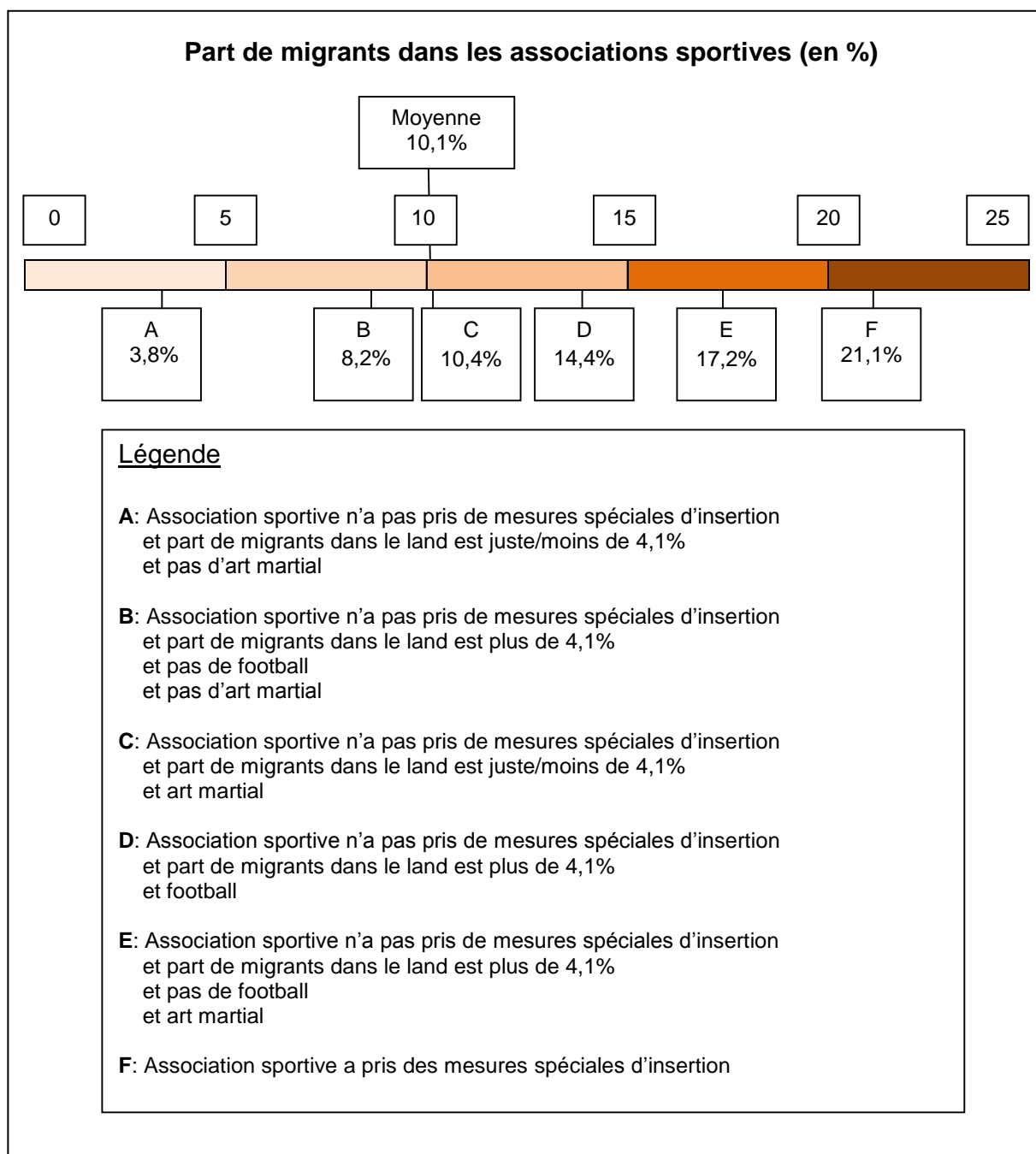


Fig. 12: Rayon d'insertion.

4 Méthodologie

4.1 Contexte

Les Rapports sur l'Évolution Sportive – „Analyse de la situation des associations sportives en Allemagne“ représentent un développement des anciennes analyses financières et structurelles du sport (FISAS). Ils ont pour objectif de fournir rapidement aux décideurs du mouvement sportif des informations importantes concernant la politique et le management (savoir d'argumentation et savoir d'action). Avec leur aide la compétitivité du mouvement sportif doit être renforcée dans les temps d'un changement dynamique de la société. Le projet est financé par les 16 confédérations régionales des sports, la Confédération Olympique Allemande des Sports et l'Institut Fédéral des Sciences Sportives (BISp)⁵. Le 26.06.2007 Prof. Dr. Christoph Breuer de l'Institut d'Économie et de Management du Sport de l'Université Allemande des Sports à Cologne a été chargé de la réalisation de la deuxième et troisième enquête des Rapports sur l'Évolution Sportive. L'idée de base des Rapports sur l'Évolution Sportive est la réalisation d'un panel. Cela veut dire que les mêmes associations sportives sont interrogées tous les deux ans sur leur situation. Avec les deux premières enquêtes des Rapports sur l'Évolution Sportive (2005/06 et 2007/08), c'est la première fois qu'il y a des informations sur l'évolution des associations sportives.

4.2 Échantillon et taux de participation

La méthode était comme la première fois une enquête en ligne. Les interviews de la deuxième enquête ont été réalisées du 17.09.2007 au 10.12.2007. L'échantillon base sur les adresses e-mails des associations sportives mises à disposition par les confédérations régionales des sports. Au total, 45.270 adresses e-mails des 90.467 associations sportives en Allemagne ont été transmises. Le nombre d'adresses e-mails a fortement différé entre les Länder. Après la suppression des adresses doubles, 44.367 associations sportives ont été invitées pour participer à l'enquête. L'échantillon a été diminué par les associations sportives qui ne pouvaient pas participer à l'enquête pour des raisons différentes. La plupart de ces réponses négatives est à attribuer à des adresses e-mails incorrectes (environ 7.000). Finalement, n=13.068 interviews on pu être réalisées. Cela correspond à un retour de 35,1 % (cf. tableau 40). Par conséquent, l'échantillon de la première enquête a pu être triplé au niveau national et le taux de participation a pu être augmenté par le facteur de 1,7.

⁵ Référence IIA1-080902/07-08.

Tab. 40: Échantillon et taux de participation dans le Rapport sur l'Évolution Sportive 2007/08 pour l'Allemagne.

Rapport sur l'Évolution Sportive 2007/08	N	Part de l'échantillon I en %	Part de l'échantillon II en %
Population	90.467		
Échantillon I	44.367	100,0	
Adresses e-mails incorrectes, Personne n'est plus engagée dans l'association, association n'existe plus/en train d'annulation, refus	7.161		
Échantillon corrigé II	37.206		100,0
Interviews réalisées	13.068		
Taux de participation (en %)	14,4	29,4	35,1

4.3 Analyse longitudinale et calcul des indices

En vue de la préparation d'une fiche de données longitudinale, toutes les associations sportives de la deuxième enquête ont reçu un numéro interchangeable (id) qui a été transmis sur les associations sportives ayant participé à la première enquête. Grâce à ce numéro interchangeable, il était possible d'identifier les associations qui ont participé à toutes les deux enquêtes. Au total, n=1.648 associations sportives ont participé à toutes les deux enquêtes.

À partir de la deuxième enquête, des changements de la production du bien commun, ainsi que des problèmes des associations sportives peuvent être analysés. Ces analyses basent sur la fiche longitudinale. La dimension des changements est montrée à l'aide des indices qui présentent le changement relatif. Pour le calcul des indices, la valeur de 2005/06 est mise à zéro. Par exemple, un indice de +12 signifie que la valeur respective a augmenté de 12 % depuis 2005/06. De plus, il a été vérifié, s'il s'agissait de changements significatifs du point de vue de la statistique (test de signifiante: t-Test). Dans ce rapport, seulement les indices significatifs sont présentés. La probabilité d'erreur qui est déterminante pour la signifiante est visualisée par la notation courante (cf. tableau 41).

Tab. 41: Aperçu des probabilités d'erreur des analyses statistiques.

Abréviation	Probabilité d'erreur
ns	... plus de 5 % (non significatif)
*	... juste/moins de 5 %
**	... juste/moins de 1 %
***	... juste/moins de 0,1 %

4.4 Analyse des données

4.4.1 Data Mining

Dans quelques parties (cf. partie 2.11, 2.12 et 3.7), des analyses structurelles ont été effectuées. Ces analyses ont été réalisées à l'aide du programme Clementine 12.0, un programme du domaine de Data Mining. Data Mining est la recherche non triviale et automatique de savoir dans des données de masse (Lusti, 2002). De ces données de masse des informations et connaissances intéressantes sont extraites, à la base desquelles des recommandations d'action peuvent être déduites (Petersohn, 2005). Data Mining est d'un caractère plus exploratif que les méthodes de la statistique conventionnelle. Un autre avantage de Data Mining est l'application simultanée de plusieurs méthodes et algorithmes. Cela peut aboutir à des résultats de qualité supérieure dans le sens que des relations ou structures sont découvertes qui ne seraient pas découvertes en appliquant les analyses conventionnelles.

À l'aide de Data Mining les caractéristiques structurelles les plus importantes de certains types d'associations sportives (par ex. des associations avec une part élevée de migrants ou de femmes) peuvent être identifiées. Par rapport à une différenciation, par exemple selon le nombre des adhérents, les critères distinctifs les plus importants sont découverts et présentés. Alors que ces critères sont déterminés en avance en appliquant des analyses conventionnelles, ils sont découverts grâce à la méthode Data Mining. Le nombre d'adhérents en soi ne présente que rarement le critère le plus important. Pour les analyses dans ce rapport, plusieurs arbres de décision ont été utilisés, comme par exemple l'arbre C&R (Classification et Régression) ou l'arbre selon CHAID (Chi Square Automatic Interaction Detector; Lusti, 2002). Pour des raisons de complexité, les arbres eux-mêmes ne sont pas présentés. La présentation se limite plutôt au modèle des arbres et/ou au rayon qui reflète les nœuds les plus essentiels de l'arbre de décision.

4.4.2 Analyse des effets de la part de femmes dans les associations sportives

Pour analyser les effets d'une augmentation de la part de femmes au niveau des adhérents et au niveau du comité directeur pour le management des associations sportives (cf. partie 3.2), les associations sportives sont d'abord divisées en groupe selon leur part de femmes (cf. tableau 42).

Tab. 42: Aperçu des groupes selon la part de femmes au niveau des adhérents et au niveau du comité directeur.

	Part de femmes faible/moyenne	Part de femmes élevée
... au niveau des adhérents		
Critère	jusqu'au 3 ^{ème} quartile ⁶	à partir du 3 ^{ème} quartile
Part de femmes (en %)	jusqu'à 49,0	à partir de 49,0
... au niveau du comité directeur		
Critère	jusqu'au 3 ^{ème} quartile	à partir du 3 ^{ème} quartile
Part de femmes (en %)	jusqu'à 40,0	à partir de 40,0

Puis, des régressions multiples étaient effectuées avec les facteurs part de femmes élevée au niveau des adhérents et part de femmes élevée au niveau du comité directeur (0=part de femmes faible/moyenne; 1=part de femmes élevée). Ainsi, l'effet d'une part de femmes élevée au niveau des adhérents peut être analysé de manière indépendante de l'effet d'une part de femmes élevée au niveau du comité directeur et vice versa.

4.4.3 Analyse des finances des associations sportives

Avant tout il faut mentionner que les finances se réfèrent à l'année précédente de l'enquête. Par conséquent, les finances du Rapport sur l'Évolution Sportive 2005/2006 se réfèrent à l'année 2004 et ceux du Rapport sur l'Évolution Sportive 2007/2008 à l'année 2006. Analysant les données des finances, il y avait des problèmes de validité chez quelques associations sportives. Parfois, les montants de quelques dépenses et recettes étaient difficiles à comprendre. Pour améliorer la fiabilité des données de finances, les critères suivants ont été supposés en après:

⁶ Les quartiles partagent une série numérique ordonnée en quatre parties de même nombre d'éléments. Pour le calcul des quartiles, tous les éléments sont rangés par ordre de grandeur. La valeur à un quart de la série numérique est le premier quartile. Le deuxième quartile est la médiane. Le troisième quartile est la valeur qui se trouve à trois quart de la série numérique. Ainsi, le premier quartile des rangées de chiffres 1, 1, 2, 2, 3, 4, 5, 6 est 1 et le troisième quartile est 5.

(1) Rentrées des cotisations > (nombre d'adhérents * € 0,50),

(2) $4 < \text{Recettes/Dépenses} < 0,25$.

Ces critères étaient réalisés par 19,7 % des associations sportives; mais il faut mentionner que pas toutes les associations sportives avaient indiqué leurs finances. Tous les résultats concernant les finances ne se reportent qu'aux associations qui ont indiqué des finances fiables. À l'aide de ces critères de fiabilité la dispersion des valeurs pouvait être limitée pour toute la période de recherche (deux ans).

4.4.4 Estimation des impôts payés par les associations sportives

Dans la partie 2.13 les impôts payés par les associations sportives étaient estimés. Les impôts et les taux de l'impôt respectifs sont présentés dans le tableau 43. Comme les données des finances ne sont pas assez détaillées pour le calcul des impôts, on ne pouvait effectuer que des estimations approximatives pour quelques domaines.

Tab. 43: Aperçu des taux de l'impôt des associations sportives d'utilité publique.

Domaine	Catégorie	Taux d'imposition
Gestion du patrimoine	Recettes provenant - de la gestion du patrimoine - des droits de retransmission	TVA: 7 %
Secteur non lucratif	Recettes provenant - d'événements sportifs - de prestations pour les adhérents à titre onéreux	TVA: 7 % Si > € 30.678, TVA: 16 %
Secteur lucratif	Recettes provenant - de restaurants autogérés - d'événements conviviaux - de la publicité: maillot, équipement - de la publicité: banderoles - de la publicité: annonces - d'activités économiques propres - de prestations pour les non-adhérents à titre onéreux Dépenses pour - les frais d'administration généraux - les frais d'événements non-sportifs	TVA: 16 % si les recettes sont > € 30.678

Domaine	Catégorie	Taux d'imposition
Profit provenant du secteur lucratif	Solde recettes-dépenses (secteur non lucratif inclus, s'il est > € 30.678)	Le profit est assujéti à la TVA si les recettes sont > € 30.678 et le profit > € 3.835. Impôt sur les sociétés: 30,5 % Contribution des patentes: 15 %
Frais de personnel	Dépenses pour - le personnel administratif - le personnel de maintenance - les versements aux sportifs - les éducateurs sportifs	Impôt sur le revenu ⁷ : 20 %
Secteur non lucratif ou secteur lucratif	- l'entretien et le fonctionnement des propres installations sportives	TVA: 11,5 % (Moyenne de 7 % et 16 %) ⁸
Secteur non lucratif	- les frais de déplacement liés à l'organisation des entraînements et des compétitions - les frais liés à l'organisation de propres événements sportifs - qualifications etc.	TVA: 7 %
Consommation sportive	- frais pour le matériel et les vêtements de sport	TVA: 16 % (2006)
Secteur non lucratif ou secteur lucratif	- les loyers et les remboursements dus à l'utilisation d'installations sportives externes	7 % (Moyenne de 7 % et 16 % pour les loyers à court terme et 0 % pour les loyers à long terme) ⁹

⁷ L'impôt sur le revenu ne peut être calculé que de manière globale en raison d'un manque de données détaillées sur le nombre d'employés. Le calcul des éducateurs sportifs ne peut pas non plus être pris en compte.

⁸ N'ayant pas d'informations sur la durée de location, le calcul est basé sur le taux d'imposition moyen.

⁹ N'ayant pas d'informations sur la durée de location, le calcul est basé sur le taux d'imposition moyen.

5 Bibliographie

- Emrich, E., Pitsch, W. & Papathanassiou, V. (2001). *Die Sportvereine. Ein Versuch auf empirischer Grundlage [Les associations sportives. Un essai sur une base empirique]* (Schriftenreihe des Bundesinstituts für Sportwissenschaft, Band 106) [Série de publication de l'Institut Fédéral des Sciences Sportives, volume 106]. Schorndorf: Hofmann.
- Lusti, M. (2002). *Data Warehousing und Data Mining. Eine Einführung in entscheidungsunterstützende Systeme [Data Warehousing et Data Mining. Une introduction dans des systèmes soutenant une décision]* (2^{ème} éd.). Berlin: Springer.
- Petersohn, H. (2005). *Data Mining. Verfahren, Prozesse, Anwendungsarchitektur [Data Mining. Méthodes, Processus, Architecture d'application]*. München: Oldenbourg.
- Office fédéral des statistiques (2008). *Bevölkerung nach detailliertem Migrationsstatus, Ländern und Geschlecht [Population selon migration, land et sexe]*. Transmission des données à demande en Juin 2008.
- AMA (2008). *Der Welt-Anti-Doping-Code. Die Verbotliste 2008. Internationaler Standard [Le Code Mondial Anti-Dopage. La Liste Prohibée 2008. Standard international]*. Accès le 11^{ème} Juin 2008 sur <http://www.nada-bonn.de>.